



THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS AUDITÉS

31 décembre 2018

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les états financiers consolidés annuels audités de Knight au 31 décembre 2018 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des données sur les actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 13 mars 2019. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Knight, y compris la notice annuelle, visitez le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, lesquels se trouvent sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS.....	4
APERÇU.....	6
Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.	6
Section 2 – Faits saillants de 2018.....	6
RÉSULTATS FINANCIERS	8
Section 3 – Résultats d'exploitation	8
SITUATION FINANCIÈRE	11
Section 4 – Bilans	11
Section 5 – Avis de nouvelle cotisation	13
Section 6 – Situation de trésorerie et sources de financement	13
STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS.....	15
Section 7 – Produits	15
Section 8 – Prêts stratégiques.....	19
Section 9 – Placements stratégiques	23
Section 10 – Stratégie à l'échelle internationale.....	26
GESTION DU RISQUE	27
Section 11.....	27
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	28
Section 12 – Principales informations financières annuelles	28
Section 13 – Principales informations financières trimestrielles	29
Section 14 – Données sur les actions en circulation	29
Section 15 – Utilisation du produit tiré du financement.....	29
Section 16 – Versement de dividendes	29
Section 17 – Réglementation des prix de certains médicaments brevetés	30
Section 18 – Instruments financiers	30
Section 19 – Arrangements hors bilan	31
Section 20 – Engagements	31
Section 21 – Transactions entre parties liées.....	32
Section 22 – Information sectorielle	32
Section 23 – Principales estimations et hypothèses comptables.....	32
Section 24 – Prises de positions comptables adoptées en 2018.....	32
Section 25 – Prises de positions comptables récentes.....	34
Section 26 – Contrôles et procédures de communication de l'information	34
Section 27 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière.....	34
Section 28 – Événements postérieurs à la date de clôture	35

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Calendrier
CUM	Cumul depuis le début de l'exercice
T4-18	Quatrième trimestre de 2018
T3-18	Troisième trimestre de 2018
T2-18	Deuxième trimestre de 2018
T1-18	Premier trimestre de 2018
T4-17	Quatrième trimestre de 2017
T3-17	Troisième trimestre de 2017
T2-17	Deuxième trimestre de 2017
T1-17	Premier trimestre de 2017

Abréviation	Sociétés
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals Inc.
Akorn	Akorn Inc.
Alimera	Alimera Sciences Inc.
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Ardelyx	Ardelyx, Inc.
AstraZeneca	AstraZeneca AB
Braeburn	Braeburn Pharmaceuticals Inc.
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
Ember	Ember Therapeutics Inc.
Forbion	Forbion Capital Fund III CV
Jaguar	Jaguar Health Inc.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Lundbeck	H. Lundbeck A/S
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Moksha8	Moksha8, Inc.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.
NEMO III	New Emerging Medical Opportunities Fund III Ltd.
NeurAxon	NeurAxon Pharma Inc.
PBB	Pro Bono Bio PLC
Pediapharm	Pediapharm Inc.
Prexton	Prexton Therapeutics SA
Profound	Profound Medical Inc.
Puma	Puma Biotechnology, Inc.
Replimune	Replimune Group Inc
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels Inc.
SIFI	Società Industria Farmaceutica Italiana S.p.A.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Termes financiers
\$ CA ou \$	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
€	Euro
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
IFRS	Normes internationales d'information financière
ILS	Nouveaux shekels israéliens
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
JVM	Juste valeur de marché
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
RPA	Résultat par action ordinaire attribuable aux porteurs d'actions ordinaires

Abréviation	Territoires
AMLAT	Amérique latine
ARE	Émirats arabes unis
CAN	Canada
CAR	Certains pays des Caraïbes
É.-U.	États-Unis d'Amérique
ISR	Israël
QUE	Québec
ROM	Roumanie
RUS	Russie
ZAF	Afrique subsaharienne

Abréviation	Autres
ANC	Avis de non-conformité
ARC	Agence de revenu du Canada
CCO	Constipation causée par les opioïdes
CEPMB	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
IQVIA	IQVIA Incorporated, chef de file en études de marché du secteur pharmaceutique
PAPE	Premier appel public à l'épargne
PCG	Pharma Consulting Group S.A.
PNM	Présentation de nouveau médicament
SCI-C	Syndrome du côlon irritable avec constipation
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
TAR	Traitement antirétroviral
VIH	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

APERÇU

Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada et est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ». Les activités de la Société sont les suivantes :

- Principale activité commerciale ayant trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Financement d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Investissement dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui lui confère un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger
- Mise au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares

Section 2 – Faits saillants de 2018

Résultats financiers

- Les produits des activités ordinaires ont atteint 12 500 \$, ce qui représente une augmentation de 3 866 \$, ou 45 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le profit réalisé sur les actifs financiers évalués à la JVRN a atteint 6 444 \$.
- Le résultat net s'est fixé à 24 079 \$, une hausse de 6 835 \$, ou 40 %, par rapport à l'exercice précédent.

Développements d'entreprise

- La Société a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ liés à la vente d'un bon d'évaluation prioritaire.
- La Société a accepté la démission de la D^{re} Sarit Assouline et a nommé Nancy Harrison au conseil d'administration.

Produits

- La Société a soumis pour approbation Netildex^{MC} à Santé Canada et a reçu un ANC. Elle communiquera sa réponse à cet avis en 2019.
- La Société a conclu une convention de licence exclusive avec Ardelyx pour commercialiser le tenapanor au Canada.
- La Société a obtenu l'approbation des organismes réglementaires du Probuphine®, médicament pour le traitement de la dépendance aux opioïdes, et a procédé à son lancement au Canada.
- La Société a conclu une convention de licence avec TXMD pour commercialiser le TX-004HR et le TX-001HR au Canada et en Israël.
- La Société a conclu un accord de distribution, de licence et d'approvisionnement avec Jaguar pour commercialiser le Mytesi® au Canada et en Israël.
- La Société a conclu avec PCG un accord de licence pour les droits commerciaux d'Impavido® en Colombie, au Pérou, en Équateur et au Paraguay.
- La Société a obtenu l'approbation réglementaire de Santé Canada d'Iluvien®, médicament pour le traitement de l'œdème maculaire diabétique.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Prêts stratégiques

- La Société a reçu un montant de 29 463 \$ (22 757 \$ US) de Medimetriks, comportant un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US).
- La Société a reçu 5 613 \$ (4 460 \$ US) à titre de remboursement partiel du prêt consenti à 60P et a modifié la convention de prêt pour consentir un prêt supplémentaire de 2 777 \$ (2 100 \$ US) à 60P.
- La Société a converti une débenture d'Antibe de 500 \$ en 2 489 899 actions ordinaires, pour ensuite les revendre pour un produit de 1 011 \$.
- La Société a reçu 3 188 \$ de Profound, ce qui représente le remboursement complet du prêt et des frais de remboursement anticipé.
- La Société a reçu 1 305 \$ de Pediapharm, ce qui représente le remboursement complet du prêt et des frais de remboursement anticipé.

Placements stratégiques

- La Société a acheté 754 716 actions ordinaires supplémentaires de Crescita au prix de 0,53 \$ l'action dans le cadre d'une émission de droits.
- La Société a investi 26 028 \$ (20 000 \$ US) en actions ordinaires de TXMD au prix de 5,10 \$ US l'action.
- La Société a investi 1 161 \$ (900 \$ US) en actions ordinaires de Jaguar au prix de 0,60 \$ US l'action.
- La Société a reçu des distributions de 6 769 \$ provenant de placements stratégiques dans des fonds et a réalisé un profit de 1 879 \$.

Événements postérieurs à la fin d'exercice

- La Société a conclu une convention de licence avec Puma pour commercialiser NERLYNX® au Canada.
- La Société a conclu une convention de financement stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée en exploitation au Brésil et au Mexique, pour un prêt d'au plus 34 105 \$ (25 000 \$ US), dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été émise.
- La Société a conclu une convention de prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T et a obtenu le droit exclusif de commercialiser les futurs produits de Triumvira dans des pays choisis.
- Le conseil d'administration de Medison a déclaré et approuvé des dividendes de 4 153 \$ (11 308 ILS) payables à Knight.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

RÉSULTATS FINANCIERS

Section 3 – Résultats d'exploitation

	T4-18	T4-17	Variation		2018	2017	Variation	
			\$ ¹	% ²			\$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	3 888	2 544	1 344	53 %	12 500	8 634	3 866	45 %
Coût des produits vendus	524	488	(36)	7 %	2 305	1 585	(720)	45 %
Marge brute	3 364	2 056	1 308	64 %	10 195	7 049	3 146	45 %
<i>Marge brute en pourcentage</i>	<i>87 %</i>	<i>81 %</i>			<i>82 %</i>	<i>82 %</i>		
Charges								
Ventes et marketing	907	1 131	224	20 %	3 588	3 378	(210)	6 %
Charges administratives	2 602	1 254	(1 348)	107 %	8 467	8 198	(269)	3 %
Recherche et développement	492	881	389	44 %	1 991	2 750	759	28 %
	(637)	(1 210)	573	47 %	(3 851)	(7 277)	3 426	47 %
Amortissement des immobilisations corporelles	24	8	(16)	200 %	87	8	(79)	988 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	478	436	(42)	10 %	1 845	1 621	(224)	14 %
Produits d'intérêt sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(4 960)	(7 783)	(2 823)	36 %	(16 114)	(26 300)	(10 186)	39 %
Autres produits d'intérêt	(984)	—	984	100 %	(4 820)	—	4 820	100 %
Autres produits	(206)	(14)	192	1 371 %	(1 979)	(1 527)	452	30 %
Profit net sur les actifs financiers	—	(3 098)	(3 098)	s. o.	—	(6 734)	(6 734)	s. o.
Perte nette (profit net) sur les instruments financiers évalués à la JVRN	6 717	—	(6 717)	100 %	(7 632)	—	7 632	100 %
Dépréciation d'actifs financiers	—	1 621	1 621	s. o.	—	1 621	1 621	s. o.
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	(114)	(341)	(227)	67 %	(555)	(854)	(299)	35 %
(Profit) perte de change	(2 716)	(555)	2 161	389 %	(4 147)	3 689	7 836	212 %
Résultat avant impôt sur le résultat	1 124	8 516	(7 392)	87 %	29 464	21 199	8 265	39 %
Charge d'impôt								
Impôt exigible	92	299	207	69 %	3 535	1 897	(1 638)	86 %
Impôt différé	811	1 072	261	24 %	1 850	2 058	208	10 %
Résultat net	221	7 145	(6 924)	97 %	24 079	17 244	6 835	40 %
Attribuable aux actionnaires de la Société								
RPA de base	0,002	0,050	(0,048)	96 %	0,169	0,121	0,048	40 %
RPA dilué	0,002	0,050	(0,048)	96 %	0,168	0,120	0,048	40 %

¹ Une variation positive représente une incidence positive sur le résultat net, et une variation négative représente une incidence négative sur le résultat net.² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-18 par rapport à T4-17	2018 par rapport à 2017
Produits des activités ordinaires	L'augmentation des produits des activités ordinaires est principalement attribuable au calendrier et à la croissance des ventes d'Impavido® ainsi qu'à la croissance des ventes de Movantik®.	
Marge brute	- L'augmentation de la marge brute (en dollars) est attribuable à la croissance des produits des activités ordinaires. - L'augmentation de la marge brute (en pourcentage) est attribuable à une modification du portefeuille de produits.	- L'augmentation de la marge brute (en dollars) est attribuable à la croissance des produits des activités ordinaires. - La marge brute (en pourcentage) n'a pas connu de variation importante.
Ventes et marketing	La diminution est imputable au calendrier des activités commerciales et des lancements de produits.	La progression est attribuable aux activités commerciales, notamment la promotion de Movantik® et la préparation du lancement de nouveaux produits par la force de vente.
Charges administratives	L'augmentation est attribuable à la hausse des honoraires liés aux transactions ainsi qu'au fait qu'aucune prime n'a été versée aux dirigeants en 2017.	
Frais de recherche et de développement	La diminution est imputable au calendrier des présentations de produits à Santé Canada.	
Amortissements	Aucune variation importante	
Produits d'intérêt	- Ils comprennent les « produits d'intérêt sur les instruments financiers évalués au coût amorti » et les « autres produits d'intérêt ». - Les produits d'intérêt sont tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et la désactualisation des prêts consentis. Produits d'intérêt - Les produits d'intérêt (compte non tenu de la désactualisation) pour le T4-18 ont été de 5 944 \$, une augmentation de 3 %, ou de 162 \$, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, grâce à un accroissement de la moyenne des soldes de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables et à une hausse des taux d'intérêt, contrebalancés par une baisse de la moyenne du solde des prêts. Intérêts au titre de la désactualisation - Il n'y a pas eu de charge d'intérêt importante au titre de la désactualisation au T4-18 comparativement à 2 001 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'adoption d'IFRS 9.	Produits d'intérêt - Les produits d'intérêt (compte non tenu de la désactualisation) pour le CUM-18 ont atteint 20 934 \$, soit une augmentation de 16 \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, grâce à un accroissement de la moyenne des soldes de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables et à la hausse des taux d'intérêt, contrebalancés par une baisse de la moyenne du solde des prêts. Intérêts au titre de la désactualisation - Il n'y a pas eu de charge d'intérêt importante au titre de la désactualisation pour le CUM-18 comparativement à 5 382 \$ pour l'exercice précédent en raison de l'adoption d'IFRS 9.
Autres produits¹	Les autres produits sont attribuables à des frais réalisés sur les prêts.	Les autres produits sont attribuables aux frais pour remboursement anticipé reçus à l'égard des prêts consentis à Medimetriks, à Profound et à Pediapharm.
Profit net sur les actifs financiers	Le profit net sur les actifs financiers est attribuable au profit réalisé à la vente de titres de capitaux propres, au profit provenant des distributions reçues des fonds stratégiques et à la réévaluation des instruments dérivés.	

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-18 par rapport à T4-17	2018 par rapport à 2017
Perte nette (profit net) sur les actifs financiers évalués à la JVRN	La perte de 6 717 \$ est attribuable aux éléments suivants : Prêts et autres créances : Perte de 1 591 \$, qui comprend une perte latente de 2 517 \$ en raison des variations de la juste valeur et de l'accroissement du risque de crédit à l'égard de certains prêts, en partie contrebalancée par la comptabilisation de profits au jour 1 de 926 \$. Placements dans des titres de capitaux propres : Perte de 2 867 \$, qui comprend une perte latente de 3 597 \$ attribuable aux réévaluations à la juste valeur, contrebalancée par un profit réalisé à la cession de titres de 730 \$. Instruments dérivés : Profit latent de 9 \$ attribuable aux réévaluations à la juste valeur. Placements dans des fonds : Perte de 2 268 \$, qui comprend une perte latente de 2 348 \$ attribuable aux ajustements à la valeur de marché et à un profit réalisé sur les distributions de 80 \$.	Le profit de 7 632 \$ est attribuable aux éléments suivants : Prêts et autres créances : Perte de 800 \$, qui comprend une perte latente de 2 523 \$ en raison des variations de la juste valeur et de l'accroissement du risque de crédit à l'égard de certains prêts, en partie contrebalancée par la comptabilisation de profits au jour 1 et des variations découlant du remboursement anticipé de 1 723 \$. Placements dans des titres de capitaux propres : Profit de 806 \$, qui comprend une perte latente de 2 172 \$ attribuable aux réévaluations à la juste valeur, contrebalancée par un profit réalisé à la cession de titres de 2 978 \$. Instruments dérivés : Profit de 689 \$, qui comprend un profit latent de 825 \$ attribuable aux réévaluations à la juste valeur, contrebalancé par une perte réalisée de 136 \$. Placements dans des fonds : Profit de 6 937 \$, qui comprend un profit latent de 5 058 \$ attribuable aux ajustements à la valeur de marché et à un profit réalisé sur les distributions de 1 879 \$.
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	Aucune variation importante	
(Profit) perte de change	Le profit est attribuable aux profits relatifs sur certains actifs financiers libellés en dollars américains par suite du recul du dollar canadien.	
Charge d'impôt	L'écart est attribuable aux profits réalisés sur les placements dans des actifs financiers et à l'amortissement de l'impôt différé lié aux financements de la Société.	

¹ Les autres produits comprennent les produits liés à la prestation de services-conseils et d'autres services, les profits provenant des remboursements anticipés des prêts et les produits tirés des opérations de prêts stratégiques.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

SITUATION FINANCIÈRE

Section 4 – Bilans

	31 décembre 2018	31 décembre 2017	Variation \$	% ¹
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	244 785	496 460	(251 675)	51 %
Titres négociables	445 003	232 573	212 430	91 %
Créances clients et autres débiteurs	11 756	9 176	2 580	28 %
Stocks	1 136	1 224	(88)	7 %
Autres actifs financiers courants	14 030	58 848	(44 818)	76 %
Impôts sur le résultat à recevoir	821	792	29	4 %
Total des actifs courants	717 531	799 073	(81 542)	10 %
Titres négociables	97 274	36 000	61 274	170 %
Immobilisations corporelles	794	633	161	25 %
Immobilisations incorporelles	17 475	12 576	4 899	39 %
Autres actifs financiers	113 314	76 988	36 326	47 %
Participation dans une entreprise associée	79 145	75 983	3 162	4 %
Actifs d'impôt différé	2 959	4 730	(1 771)	37 %
Autre débiteur	23 340	—	23 340	100 %
Total de l'actif	1 051 832	1 005 983	45 849	5 %
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	6 100	5 025	1 075	21 %
Impôts sur le résultat à payer	10 705	7 599	3 106	41 %
Autres soldes à payer	197	1 354	(1 157)	85 %
Autres produits différés	183	282	(99)	35 %
Total des passifs courants	17 185	14 260	2 925	21 %
Autres produits différés	—	167	(167)	s. o.
Autres soldes à payer	4 615	348	4 267	1 226 %
Total du passif	21 800	14 775	7 025	48 %
Capitaux propres				
Capital social	761 844	761 490	354	0 %
Bons de souscription	785	785	—	—
Surplus d'apport	14 326	12 196	2 130	17 %
Cumul des autres éléments du résultat global	20 955	20 907	48	0 %
Résultats non distribués	232 122	195 830	36 292	19 %
Total des capitaux propres	1 030 032	991 208	38 824	4 %
Total du passif et des capitaux propres	1 051 832	1 005 983	45 849	5 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017

Trésorerie et équivalents de trésorerie, et titres négociables (courants et non courants)	Pour plus de renseignements, voir la section 6 – Situation de trésorerie et sources de financement.
Créances clients et autres débiteurs	L'augmentation est attribuable à la croissance des produits des activités ordinaires et du moment de perception des intérêts.
Stocks	Aucune variation importante
Autres actifs financiers (courants et non courants)	La baisse de 8 492 \$ est attribuable aux éléments suivants : Prêts et autres créances : Diminution de 32 144 \$ attribuable en grande partie aux remboursements anticipés de 25 894 \$ (20 000 \$ US) du prêt consenti à Medimetriks, de 5 613 \$ (4 460 \$ US) du prêt consenti à 60P et de 2 857 \$ du prêt consenti à Profound ainsi que de la débenture de Pediapharm de 1 250 \$, contrebalancés par des prêts supplémentaires de 5 375 \$ (4 100 \$ US). Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts stratégiques de Knight, voir la section 7. Titres de capitaux propres, bons de souscription et instruments dérivés : Diminution de 8 434 \$ attribuable aux cessions de placements et à la réévaluation de titres de capitaux propres, de bons de souscription et d'instruments dérivés, contrebalancés par de nouveaux placements dans des titres de capitaux propres au cours de l'exercice. Pour de plus amples renseignements, voir la note 11 des états financiers annuels. Fonds : Augmentation de 32 086 \$ attribuable à des appels de fonds propres de 27 169 \$, à des ajustements à la valeur de marché de 6 937 \$ et à des profits de change de 4 749 \$, contrebalancés par des distributions de 6 769 \$. Pour de plus amples renseignements sur les placements stratégiques de Knight, voir la section 9.
Impôts sur le résultat à recevoir	Aucune variation importante
Immobilisations corporelles	Aucune variation importante
Immobilisations incorporelles	- L'augmentation découle de l'acquisition de droits sous licence de produits, contrebalancée par l'amortissement. - Pour de plus amples renseignements, voir la note 10 des états financiers annuels.
Participation dans une entreprise associée	- L'augmentation est attribuable à la quote-part de Knight dans le résultat net et les autres éléments du résultat net. - Pour de plus amples renseignements, voir la section 10.
Autre débiteur	L'augmentation découle du dépôt de 23 340 \$ effectué auprès de l'ARC par suite d'un avis de nouvelle cotisation. Pour de plus amples renseignements, voir la section 5.
Fournisseurs et charges à payer	L'augmentation résulte du calendrier des achats et des paiements.
Impôts sur le résultat à payer	La hausse est attribuable aux profits réalisés sur les placements dans des actifs financiers et aux profits de change.
Autres produits différés	Aucune variation importante
Autres soldes à payer (courants et non courants)	L'augmentation est attribuable à des étapes supplémentaires à l'égard de la réglementation et des ventes rattachées aux produits sous licence.
Capital social	Pour de plus amples renseignements, voir la note 16 des états financiers annuels.
Surplus d'apport	- L'augmentation est attribuable à la charge de rémunération fondée sur des actions. - Pour de plus amples renseignements, voir l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers annuels.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017

Cumul des autres éléments du résultat global	• L'augmentation est liée aux autres éléments du résultat global de 11 740 \$ pour la période contrebalancés par l'ajustement transitoire de 11 692 \$ lié à l'adoption d'IFRS 9. • Pour de plus amples renseignements, voir l'état des variations des capitaux propres et la note 4 des états financiers annuels.
Résultats non distribués	• L'augmentation est attribuable au résultat net de 24 079 \$ pour le CUM-2018 et à l'ajustement transitoire de 12 213 \$ lié à l'adoption d'IFRS 9. • Pour de plus amples renseignements, voir la note 4 des états financiers annuels.

Section 5 – Avis de nouvelle cotisation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un bon d'évaluation prioritaire détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc. Un bon d'évaluation prioritaire est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le bon d'évaluation prioritaire de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du bon d'évaluation prioritaire dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si Knight estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

Section 6 – Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides dont les échéances varient et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses à l'égard des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre aux besoins actuels en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits et les acquisitions du siège social. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec nos tableaux des flux de trésorerie consolidés.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T4-18	T4-17	Variation		CUM		Variation	
			\$	% ¹	2018	2017	\$	% ¹
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	3 253	5 114	(1 861)	36 %	(5 739)	23 457	(29 196)	124 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(64 105)	(15 814)	(48 291)	305 %	(252 314)	(39 992)	(212 322)	531 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	51	247	(196)	79 %	290	746	(456)	61 %
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(60 801)	(10 453)	(50 348)	482 %	(257 763)	(15 789)	(241 974)	1 533 %
Écart de conversion, montant net	2 364	74	2 290	3 095 %	6 088	(2 693)	8 781	s. o.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	303 222	506 839	(203 617)	40 %	496 460	514 942	(18 482)	4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	244 785	496 460	(251 675)	51 %	244 785	496 460	(251 675)	51 %
Titres négociables à la fin de l'exercice	542 277	268 573	273 704	102 %	542 277	268 573	273 704	102 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables à la fin de l'exercice	787 062	765 033	22 029	3 %	787 062	765 033	22 029	3 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

	T4-18 par rapport à T4-17	2018 par rapport à 2017
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires et des intérêts reçus, contrebalancée par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de recherche et de développement, les frais liés à la publicité et à la promotion et les autres charges de l'entreprise. De plus, Knight a déposé un montant de 23 340 \$ auprès de l'ARC lié à la vente en 2014 du bon d'évaluation prioritaire. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, les intérêts au titre de la désactualisation, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change, la quote-part du résultat net et les dividendes de l'entreprise associée, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.	
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie sont attribuables aux éléments suivants : • Achat de titres négociables d'un montant net de 64 440 \$ • Placement dans des fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie d'un montant net de 6 267 \$ • Émission de prêts consentis d'un montant net de 1 789 \$ • Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 777 \$, en partie contrebalancées par : • produit tiré de la cession de titres de capitaux propres d'un montant net de 9 168 \$.	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les flux de trésorerie sont attribuables aux éléments suivants : • Achat de titres négociables d'un montant net de 267 067 \$ • Placement dans des fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie d'un montant net de 20 400 \$ • Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 3 872 \$, en partie contrebalancées par : • produit tiré du remboursement de prêts consentis d'un montant net de 35 737 \$; • produit tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres d'un montant net de 3 288 \$.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont attribuables à la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions de la Société et au montant de trésorerie reçu à l'exercice des options sur actions.	

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS**Section 7 – Produits**

Knight est à la recherche de possibilités d'acquisition ou d'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques, de produits de santé de grande consommation ainsi que d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. La filiale en propriété exclusive de Knight à la Barbade met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares. Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et à l'échelle mondiale et tirer parti de son expertise en vente et en commercialisation spécialisées, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés y associés. Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

Produit	Indication/indication éventuelle	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
Antidouleur/gastro-intestinal				
Movantik®	CCO	AstraZeneca	Commercialisé au CAN et approuvé en ISR	CAN, ISR
Probuphine®	Dépendance aux opioïdes	Braeburn	Commercialisé	CAN
Ibsrela ^{MC}	SCI-C	Ardelyx	Soumission à venir	CAN
Mytesi®	Soulagement symptomatique de la diarrhée non infectieuse chez les patients adultes atteints du VIH/SIDA sous TAR	Jaguar	Soumission à venir	CAN, ISR
	Autres troubles liés à la diarrhée		Étape préclinique – phase 2	
Gamme de produits de NeurAxon	Migraine aiguë, douleurs et troubles neurologiques	s. o.	Étape préclinique – phase 2	CAN, ISR, RUS, ZAF
Gamme de produits d'Antibe	Douleur chronique et inflammation	Antibe	Étape préclinique – phase 2	CAN, ISR, RUS, ZAF
Oncologie				
NERLYNX®	Cancer du sein de type HER2-positif	Puma	Soumis	CAN
Gamme de produits d'Advaxis	Cancers liés au VPH et autres	Advaxis	Phase 1 – phase 3	CAN
Gamme de produits de Triumvira	Nouvelles thérapies de cellules T pour le traitement du cancer	Triumvira	Étape préclinique	CAN ² , ISR, MEX, BRA, COL

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits pharmaceutiques sur ordonnance (suite)

Produit	Indication/indication éventuelle	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
Produits ophtalmiques				
AzaSite ^{MC}	Conjonctivite bactérienne	Akorn	Homologué	CAN
Iluvien [®]	Cédème maculaire diabétique	Alimera	Homologué	CAN
Netildex ^{MC}	Inflammation oculaire	SIFI	Soumis	CAN
Santé des femmes				
TX-004HR	Dyspareunie modérée à grave	TXMD	Soumission à venir	CAN, ISR
TX-001HR	Symptômes modérés à graves de l'atrophie vulvo-vaginale due à la ménopause	TXMD	Soumission à venir	CAN, ISR
Autres				
Impavido [®]	Leishmaniose	s. o.	Commercialisé	Mondial
Arakoda ^{MC} Gamme de produits de 60P	Prévention du paludisme Autres maladies tropicales	60P	Soumission à venir Phase 2	CAN, ISR, RUS, AMLAT ¹
Tenapanor	Hyperphosphatémie	Ardelyx	Phase 3	CAN

¹ Produits de choix pour l'AMLAT.

² Exclut TAC01-CD19.

Produits de santé de grande consommation et appareils médicaux

Produit	Description	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Droits pour le territoire
Neuragen [®]	Douleur neuropathique périphérique et diabétique	s. o.	Commercialisé ¹	Mondial (sauf les É.-U.)
Gamme de produits Synergy	Divers produits de santé destinés aux consommateurs	Synergy	Commercialisé ²	CAN, ISR, ROM, RUS, ZAF
FLEXISEQ ^{MC}	Douleur et raideurs articulaires associées à l'arthrose	PBB	Pas encore commercialisé	QUE, ISR
Gamme de produits de Crescita	Produits dermocosmétiques	Crescita	Pas encore commercialisé	ISR, ROM, RUS, ZAF, CAR
TULSA-PRO [®]	Ablation de la prostate	Profound	Soumission à venir	CAN

¹ Approuvé et commercialisé seulement au Canada et ARE.

² Produits commercialisés de choix.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Faits saillants de 2018

Movantik®

En décembre 2016, Knight a conclu une convention avec AstraZeneca en vue d'obtenir les droits de commercialisation de Movantik® au Canada et en Israël, aux termes de laquelle Knight est chargée de toutes les activités commerciales, réglementaires et relatives à la chaîne d'approvisionnement. Movantik® est le premier antagoniste de récepteurs mus opioïdes à action périphérique et en prise orale unique quotidienne pour le traitement de la CCO chez les patients adultes atteints de douleurs non provoquées par le cancer et ne répondant pas adéquatement aux laxatifs. Selon les estimations présentées dans le Guide pratique du Collège des médecins de famille du Canada, au moins 26 % des utilisateurs chroniques d'opioïdes seraient atteints de la CCO. D'après les données d'IQVIA, les ventes de Movantik® au Canada se sont établies à 1 359 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (936 \$ en 2017).

Probuphine®

Le 1^{er} février 2016, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Braeburn pour commercialiser Probuphine® au Canada. Probuphine®, médicament indiqué pour le traitement de la dépendance aux drogues opioïdes, est un implant sous-cutané, conçu pour administrer de la buprénorphine en continu pendant six mois suivant un traitement unique, favorisant ainsi le respect du traitement et la rétention des patients. Santé Canada a approuvé Probuphine® le 18 avril 2018 pour la prise en charge de la dépendance aux opioïdes chez le patient dont l'état clinique est stable grâce à la buprénorphine administrée par voie sublinguale à une dose n'excédant pas 8 mg jumelée à une thérapie et un soutien psychosocial. Le 29 octobre 2018, Knight a annoncé le lancement commercial de Probuphine® au Canada.

Tenapanor

Le 16 mars 2018, Knight a conclu avec Ardelyx une convention de licence exclusive pour commercialiser le tenapanor au Canada. Tenapanor est un traitement par petite molécule de premier ordre ayant terminé le développement de phase 3 du traitement du SCI-C (commercialisé sous Ibsrela^{MC}) et fait présentement l'objet d'une étude de phase 3 pour l'hyperphosphatémie. Ardelyx a soumis Ibsrela^{MC} à l'approbation de la FDA des É.-U. en septembre 2018 et s'attend à recevoir cette approbation en septembre 2019. Knight prévoit soumettre une PNM pour Ibsrela^{MC} pour le traitement de SCI-C en 2019.

Jaguar

Le 24 septembre 2018, Knight a conclu un accord de distribution, de licence et d'approvisionnement avec Jaguar qui concède à Knight le droit exclusif de commercialiser Mytesi® (comprimés à action retardée contenant 125 mg de crofelemer) et les produits connexes au Canada et en Israël ainsi qu'un droit de première négociation pour la commercialisation de Mytesi® et des produits connexes dans certains pays en Amérique latine. Mytesi® est un produit approuvé par la FDA aux É.-U. et est indiqué pour le soulagement symptomatique de la diarrhée non infectieuse chez des patients adultes atteints du VIH/SIDA sous TAR.

Gamme de produits d'Antibe

Le 13 novembre 2015, Knight a conclu une convention exclusive de distribution et de licence à long terme avec Antibe afin de commercialiser les médicaments anti-inflammatoires et antidouleur d'Antibe ainsi que certains de ses produits futurs au Canada et dans des pays choisis. Le 20 mars 2018, Antibe a annoncé que l'objectif principal de la phase 2B de l'étude d'innocuité gastro-intestinale de son médicament phare, l'ATB-346, a été atteint. Le 21 janvier 2019, Antibe a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de Santé Canada qui lui permet d'amorcer la deuxième partie de la phase 2B de son étude d'évaluation de l'efficacité des plages de dosage de ce même médicament. L'objectif principal de cette étude est d'évaluer l'efficacité d'ATB-346 à réduire la douleur associée à l'arthrose sur une période de traitement de 14 jours.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Iluvien®

Le 21 juillet 2015, Knight a conclu une convention avec Alimera aux termes de laquelle Knight a acquis les droits de distribution exclusive au Canada d'Iluvien®, implant intravitréen à libération prolongée pour le traitement de l'œdème maculaire diabétique. Santé Canada a approuvé Iluvien® le 26 novembre 2018 pour le traitement de l'œdème maculaire diabétique. Knight prévoit procéder au lancement de ce produit en 2019.

Netildex^{MC}

Le 2 août 2016, Knight a conclu une convention de licence pour obtenir les droits exclusifs de commercialisation au Canada de Netildex^{MC}, combinaison médicamenteuse fixe de nétilmicine et de dexaméthasone pour le traitement des conditions d'inflammation oculaire dans le segment antérieur de l'œil, en présence d'une infection bactérienne ou d'un risque d'une telle infection. Le 15 février 2018, Santé Canada a accepté d'étudier la présentation de Netildex^{MC}. Le 4 décembre 2018, Santé Canada avisait Knight que la PNM qu'elle avait déposée à l'égard de Netildex^{MC} ne serait pas approuvée pour le moment. Knight répondra à l'ANC au cours de 2019.

NERLYNX®

Le 9 janvier 2019, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Puma en vue d'obtenir les droits exclusifs de commercialisation de NERLYNX® (neratinib) au Canada. En juillet 2018, Puma a déposé auprès de Santé Canada une PNM visant NERLYNX® pour le traitement adjuvant prolongé du cancer du sein HER2-positif (surexpression des récepteurs HER2) au stade précoce chez des adultes qui suivent un traitement adjuvant à base de trastuzumab.

Gamme de produits de Triumvira

Le 20 février 2019, Knight a conclu une convention de prêt garanti et de licence exclusive avec Triumvira afin de commercialiser les futurs produits approuvés au Canada, en Israël, au Mexique, en Colombie ainsi que TAC01-CD19 en Israël, au Mexique, au Brésil et en Colombie. Triumvira développe de nouveaux traitements par cellules T qui sont plus sécuritaires et efficaces que les thérapies géniques actuelles contre le cancer, y compris les thérapies à récepteur antigénique chimérique et à récepteur de l'antigène des cellules T modifiées.

TXMD

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation du TX-004HR et du TX-001HR au Canada et en Israël. TX-004HR est un produit TXMD approuvé par la FDA et commercialisé aux États-Unis en tant que ImvexxyTM (il s'agit d'un insert vaginal à base d'œstradiol), pour le traitement de la dyspareunie modérée à grave (douleur vaginale associée à l'activité sexuelle), un symptôme de l'atrophie vulvo-vaginale due à la ménopause. TX-001HR, commercialisé en tant que BijuvaTM et approuvé par la FDA des É.-U. le 18 octobre 2018, est une hormonothérapie bio-identique combinée consistant en œstradiol et progestérone sous forme de capsule orale de gélatine molle pour le traitement des symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause. Knight prévoit de soumettre une PNM au Canada pour TX-004HR et TX-001HR en 2019.

Impavido®

Le 27 février 2014, Knight a fait l'acquisition des droits à l'échelle mondiale d'Impavido® en vertu de la convention de séparation d'entreprise conclue avec Paladin. Impavido® est un médicament administré par voie orale à base de miltéfosine pour le traitement de la leishmaniose viscérale, cutanée ou cutanéomuqueuse causée par un parasite protozoaire se retrouvant dans plus de 20 espèces de Leishmania et a été approuvé pour la vente aux États-Unis, en Allemagne et en Israël. Le lancement d'Impavido® aux États-Unis a été effectué en mars 2016 par le partenaire de commercialisation de Knight, Profounda. Le 1^{er} août 2018, Knight a concédé à PCG les droits de commercialisation d'Impavido® pour les territoires de la Colombie, du Pérou, de l'Équateur et du Paraguay.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Arakoda^{MC}

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt avec 60P pour le développement de la tafenoquine, médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes. En contrepartie du prêt consenti, Knight a obtenu les droits de commercialisation de ce produit au Canada, en Israël, en Russie et en Amérique latine. Le produit a été approuvé par la FDA le 9 août 2018.

Section 8 – Prêts stratégiques

Knight finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. En règle générale, les prêts portent intérêt à un taux situé dans la fourchette inférieure à deux chiffres et peuvent être assortis d'une contrepartie additionnelle pour la Société. Ces prêts sont souvent accompagnés de droits sur des produits ou d'options rattachées à ceux-ci pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Ces prêts renforcent les liens de Knight dans le secteur des sciences de la vie et, par conséquent, contribuent à ce qu'elle obtienne, directement ou indirectement, des droits sur des produits. En date du présent rapport, Knight comptait six prêts garantis en cours consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme le présente le tableau ci-après. Jusqu'ici, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l'acquisition de produits de santé visant les consommateurs ou l'obtention de droits de vente sous licence à leur égard (comme il a été décrit à la section 7) et l'acquisition des gammes de produits d'Antibe et de 60P ainsi que TULSA-PRO®.

Solde notionnel des prêts au 31 décembre 2018

Entité	En monnaie originale	En dollars canadiens¹
Synergy	7 500 \$ US	10 232 \$
60P ²	6 810 \$ US	9 290 \$
Crescita	3 639 \$ CA	3 639 \$
Moksha ³	2 000 \$ US	2 728 \$
Medimetriks	1 000 \$ US	1 364 \$
Ember	500 \$ US	682 \$
Total		27 935 \$

¹ Converti au taux de change de clôture de la Banque du Canada le 31 décembre 2018.

² Compte non tenu de la débenture convertible de 60P reçue en contrepartie des prêts consentis à 60P.

³ Financement supplémentaire de 8 000 \$ US consenti à Moksha8 après la fin d'exercice.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et autres créances au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comptabilisés selon IFRS 9.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts	Rembourse- ments de prêts	Perte nette sur les actifs financiers ¹ \$	Change ² \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
Coût amorti ³	2 034	2 659	(1 878)	—	149	2 964	2 728	236
JVRN ⁴	58 330	4 376	(39 863)	(800)	2 668	24 711	4 937	19 774
Total	60 364	7 035	(41 741)	(800)	2 817	27 675	7 665	20 010

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Variations nettes découlant de la conversion des monnaies étrangères comptabilisées au compte de résultat ou à l'état du résultat global.

³ Prêts et autres créances comptabilisés au coût amorti comprenant Antibe, PediaPharm, Moksha8 et une créance à long terme.

⁴ Prêts et autres créances comptabilisés à la JVRN comprenant Medimetriks, 60P, Profound, Crescita et Synergy.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a consenti des prêts stratégiques totalisant 5 375 \$ et a reçu des remboursements de capital de 41 112 \$. En raison des variations de la juste valeur et de la comptabilisation des profits au jour 1 différés, la Société a comptabilisé une perte de 800 \$ au compte de résultat à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ». En outre, la Société a comptabilisé un montant de 2 817 \$ attribuable à l'effet de change, dont une tranche de 1 149 \$ est comptabilisée au compte de résultat à titre de « (profit) perte de change » et une tranche de 1 668 \$, à l'état du résultat global à titre de « profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger ». Au 31 décembre 2018, le solde notionnel des prêts s'élevait à 27 935 \$, y compris un montant de 24 296 \$ en devises (17 810 \$ US). Après la fin de l'exercice, la Société a consenti deux autres prêts stratégiques, faisant passer le solde notionnel des prêts à 44 988 \$ au 13 mars 2019, y compris un montant de 41 349 \$ (30 310 \$ US) (converti au taux de change en vigueur le 31 décembre 2018).

Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et autres créances au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 comptabilisés selon IAS 39.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Désactuali- sation ² \$	Rembourse- ment de prêts ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
Coût amorti	75 731	20 311	5 520	(38 835)	(2 908)	59 819	39 057	20 762

¹ Juste valeur relative des prêts consentis, déduction faite des honoraires et des commissions de montage.

² Désactualisation des produits d'intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

³ Remboursements de capital des prêts consentis.

⁴ Variations nettes liées aux prêts radiés, à l'effet de change et à d'autres ajustements.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a déboursé un montant de 20 112 \$ au titre de prêts stratégiques et a reçu des remboursements de capital de 38 835 \$. En outre, la Société a comptabilisé des intérêts au titre de la désactualisation de 5 520 \$ dans les « produits d'intérêt sur les instruments financiers évalués au coût amorti » au compte de résultat et une perte de change de 2 908 \$ au compte de résultat. Au 31 décembre 2017, le solde notionnel des prêts s'élevait à 61 499 \$, y compris un montant de 52 636 \$ en devises (41 958 \$ US).

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Medimetriks

Au cours de 2016, Knight a consenti à Medimetriks des prêts garantis de 31 290 \$ (23 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 d'Otsuka. Le 7 mars 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US) et des intérêts courus et honoraires de 3 569 \$ (2 757 \$ US). Au 31 décembre 2018, le solde notionnel du prêt s'élevait à 1 364 \$ (1 000 \$ US).

Antibe

Le 13 novembre 2015, Knight a investi dans des débentures convertibles garanties de premier rang émises par Antibe pour un montant en capital de 500 \$. En contrepartie des débentures, la Société a reçu une option de conversion, en vertu de laquelle les débentures peuvent être converties, jusqu'à leur date d'échéance, en actions ordinaires d'Antibe au prix de 0,22 \$ l'action (l'« option de conversion d'Antibe »). Le 27 mars 2018, Knight a exercé son option de conversion d'Antibe contre 2 489 889 actions ordinaires d'Antibe. Par conséquent, Knight a décomptabilisé le prêt et l'instrument dérivé et a comptabilisé un placement dans des titres de capitaux propres évalué à la JVRN de 996 \$.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt stratégique avec 60P (le « prêt consenti à 60P ») pour le développement de la tafenoquine (« Arakoda^{MC} »), médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes. Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et vient à échéance le 31 décembre 2020. En contrepartie du prêt consenti à 60P, Knight a obtenu les droits de commercialisation d'Arakoda^{MC} au Canada, en Israël et en Russie. Au 31 décembre 2016, le solde notionnel du prêt s'élevait à 3 815 \$ (2 842 \$ US).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Knight a consenti à 60P un prêt supplémentaire de 8 051 \$ (6 303 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % et a obtenu le droit de recevoir à titre de paiement en trésorerie des honoraires fondés sur la réussite de 753 \$ (600 \$ US). De plus, le 18 décembre 2017, 60P a procédé à une PNM à l'égard d'Arakoda^{MC} à la FDA des États-Unis. Au 31 décembre 2017, le solde notionnel du prêt s'élevait à 11 472 \$ (9 145 \$ US).

Le 8 février 2018, 60P a remboursé 5 613 \$ (4 460 \$ US), ce qui a fait passer le solde notionnel du prêt à 5 859 \$ (4 685 \$ US). Le 24 avril 2018, Knight a modifié la convention de prêt conclue avec 60P et s'est engagée à consentir un prêt supplémentaire pouvant atteindre 2 777 \$ (2 100 \$ US) portant intérêt à 15 % (le « prêt supplémentaire consenti à 60P »), pour soutenir l'approbation par les organismes de réglementation et la commercialisation d'Arakoda^{MC} (la « modification de la convention de prêt consenti à 60P »). En contrepartie de la modification de la convention de prêt consenti à 60P, 60P s'est engagée à verser à Knight un montant supplémentaire de 3 848 \$ (3 000 \$ US), majoré d'un taux d'intérêt annuel de 9 %, le 23 avril 2023 (la « débenture de 60P »). Aux termes de la débenture de 60P, Knight a le droit de convertir la débenture de 60P, en tout temps avant sa date d'échéance, en actions ordinaires de 60P à un prix d'exercice déterminé (l'« option de conversion de 60P »). De plus, 60P et Knight ont conclu un accord de licence exclusive concédant à Knight le droit de commercialiser Arakoda^{MC} en Amérique latine.

En raison de la modification de la convention de prêt consenti à 60P, la Société a comptabilisé le prêt supplémentaire consenti à 60P et un instrument hybride représentant la débenture de 60P et l'option de conversion de 60P (l'« instrument hybride de 60P ») à leurs justes valeurs respectives de 1 554 \$ (1 139 \$ US) et 1 312 \$ (961 \$ US). À la date de la transaction, la juste valeur du prêt supplémentaire consenti à 60P, déterminée d'après la méthode d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant un taux d'actualisation de 20,01 %, s'élevait à 2 321 \$ (1 809 \$ US). La juste valeur de l'instrument hybride de 60P s'élevait à 1 958 \$ (1 526 \$ US) et correspond à la somme de la juste valeur de la débenture de 60P et de celle de l'option de conversion de 60P établies en utilisant respectivement la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et le modèle Black et Scholes.

Arakoda^{MC} a été approuvé par la FDA le 9 août 2018 pour la prévention du paludisme chez les adultes qui voyagent dans des régions où cette maladie est présente. Au 31 décembre 2018, le solde notionnel du prêt s'élevait à 9 290 \$ (6 810 \$ US).

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Profound

Le 30 avril 2015, la Société a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti à Profound un prêt de 4 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 15 % et venant à échéance le 3 juin 2019. Le 26 juillet 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de 3 188 \$ de Profound, correspondant au remboursement intégral du capital, des intérêts et des honoraires.

Moksha8

Le 17 octobre 2018, afin de financer ses besoins en matière de fonds de roulement, Moksha8 a émis un billet à court terme en faveur de Knight d'un montant de 2 599 \$ (2 000 \$ US). Le billet porte intérêt à 15 % et a été remboursé intégralement le 20 février 2019 dans le cadre de la réalisation d'une transaction de financement stratégique permettant l'emprunt jusqu'à concurrence d'un montant de 34 105 \$ (25 000 \$ US). Le billet a été comptabilisé au coût amorti, ce qui représentait sa juste valeur au 31 décembre 2018.

Pediapharm

Le 30 mars 2015, la Société a acheté des débetures convertibles de Pediapharm d'un montant en capital de 1 250 \$. Le 27 décembre 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de 1 305 \$ de Pediapharm, correspondant au remboursement intégral du capital, des intérêts et des honoraires.

Intega et Crescita

Le 22 janvier 2016, Knight a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti un montant total de 9 000 \$ à Intega afin de soutenir une acquisition d'entreprise (le « prêt consenti à Intega »). Le 1^{er} septembre 2016, Crescita a acquis Intega, ce qui a entraîné la modification et la mise à jour du prêt consenti à Intega. En raison de la modification et d'un remboursement partiel, le solde du prêt s'élevait à 6 841 \$ et était garanti par une lettre de crédit.

Le 14 août 2017, Knight a modifié son prêt consenti à Crescita. Cette modification a donné lieu à un remboursement anticipé de 2 488 \$, réduisant de fait le solde du capital à 4 100 \$. En outre, la garantie dont était assorti le prêt a été modifiée, une lettre de crédit ayant été offerte en contrepartie d'une sûreté générale grevant les actifs de Crescita. Le taux d'intérêt annuel de 9 % et la date d'échéance du 22 janvier 2022 demeurent inchangés.

Synergy

En 2015, la Société a conclu des conventions de prêt garanti aux termes desquelles elle a consenti à Synergy des prêts garantis de 14 742 \$ (11 500 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 %. Au 31 janvier 2018, le montant intégral avait été remboursé.

Le 9 août 2017, Knight a consenti à Synergy un prêt garanti supplémentaire de trois ans de 12 705 \$ (10 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 10,5 % (le « prêt supplémentaire consenti à Synergy »). Knight a accordé également à Synergy une facilité de crédit courante jusqu'à concurrence de 25 090 \$ (20 000 \$ US) dont le déboursement se fera à l'entière discrétion de Knight. Selon IAS 39, le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 11 454 \$ (9 015 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 16,1 %. À l'adoption d'IFRS 9, le prêt a été comptabilisé à la JVRN.

PBB

Le 28 mars 2017, Knight a cédé le prêt consenti à PBB contre le remboursement du solde du capital de 17 450 \$ (13 125 \$ US) ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Apicore

Le 30 décembre 2016, la Société avait reçu un avis de remboursement anticipé de la part d'Apicore. Le 6 janvier 2017, Apicore a remboursé le solde du capital du prêt que Knight lui avait consenti, soit 8 137 \$ (6 158 \$ US), ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

Section 9 – Placements stratégiques**Placements dans des fonds**

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et peut obtenir un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Depuis la mise en œuvre de la stratégie axée sur les fonds, Knight s'est engagée à investir auprès des gestionnaires de fonds ci-après, un total d'environ 126 653 \$, dont un montant de 61 973 \$ demeurait engagé au 31 décembre 2018. À ce jour, les placements dans des fonds d'investissement de capital-risque ont mené à l'obtention de licences au Canada visant un produit d'Alimera, nommément Iluvien®, et un portefeuille de produits d'Advaxis.

La juste valeur des fonds détenus par Knight au 31 décembre 2018 était de 87 054 \$.

Entité	Engagements	
	En monnaie originale	En dollars canadiens ¹
Teralys Capital	30 000 \$ CA	30 000 \$
Domain Associates LLC	25 000 \$ US	29 063 \$
Forbion Capital Partners	19 500 EUR	27 550 \$
Gestion d'actifs sectoriels ²	13 000 \$ US	13 919 \$
Sanderling Ventures LLC	10 000 \$ US	11 625 \$
HarbourVest Partners LLC	10 000 \$ CA	10 000 \$
TVM Capital GmbH	1 600 \$ US	1 996 \$
Bloom Burton Healthcare Lending Trust ³	1 500 \$ CA	1 500 \$
Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	1 000 \$ CA	1 000 \$
Total		126 653 \$

¹ Converti au taux de change à midi de la Banque du Canada à la date d'engagement (en utilisant le taux de clôture au 31 décembre 2018, l'engagement total aurait représenté 137 714 \$).

² Knight a reçu un remboursement de capital intégral sur son placement de 13 000 \$ US dans le NEMO II de Sectoral et s'est par la suite engagée à réinvestir 10 000 \$ US dans le NEMO III de celle-ci.

³ Représente un placement dans un fonds de titres de créance.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comptabilisés selon IFRS 9.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Distributions ² \$	Profit net sur la juste valeur \$	Change ³ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
JVRN	54 968	27 169	(6 769)	6 937	4 749	87 054	—	87 054

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de créance.

² Distributions reçues des fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui se sont traduites par un profit réalisé de 1 879 \$ (comptabilisé à titre de réévaluation des placements dans des fonds aux comptes de résultat consolidés de l'exercice considéré et des exercices antérieurs).

³ Variations nettes attribuables à la conversion des monnaies étrangères, comptabilisées au compte de résultat ou à l'état du résultat global.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, Knight a investi 27 169 \$ (y compris 8 568 \$ US et 3 772 €) et a reçu des distributions de 6 769 \$ (y compris 1 275 \$ US et 2 586 €). La Société a comptabilisé une augmentation nette de 6 937 \$ au compte de résultat en raison d'ajustements liés à la valeur de marché. Par ailleurs, la Société a comptabilisé une augmentation nette de 4 749 \$ attribuable à l'effet de change, dont un montant de 900 \$ est comptabilisé à titre de « (profit) perte de change » au compte de résultat et un montant de 3 849 \$, à titre de « profit latent (perte latente) à la conversion des résultats des établissements à l'étranger » à l'état du résultat global.

Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comptabilisés selon IAS 39.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Distributions ² \$	Profit réalisé (perte réalisée) ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
JVAERG	34 576	21 314	(8 083)	2 077	5 084	54 968	—	54 968

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance

² Distributions provenant des fonds

³ Profits réalisés sur le remboursement de capital

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché, à l'effet de change et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés au moment des distributions ou de la cession

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Knight a investi 21 314 \$ (y compris 9 752 \$ US et 4 774 €) au cours de l'exercice et a reçu des distributions de 8 083 \$ (y compris 1 837 \$ US et 2 867 €). La Société a comptabilisé un profit net de 2 077 \$ sur les actifs financiers liés au profit réalisé sur les distributions dans le compte de résultat. Par ailleurs, la Société a comptabilisé une augmentation nette de 5 084 \$ dans les autres éléments du résultat global attribuable à l'effet de change, à des ajustements liés à la valeur de marché et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés ou des pertes réalisées au moment de la cession.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Forbion

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, Knight a comptabilisé un ajustement lié à la valeur de marché de 5 392 \$ (3 582 €) à l'égard de son placement dans Forbion, dont un montant de 1 362 \$ (860 €) est réalisé, à titre de profit net sur les instruments financiers évalués à la JVRN. L'ajustement lié à la valeur de marché est attribuable aux activités importantes suivantes qui sont survenues chez Forbion au cours de 2018 :

- L'acquisition de Prexton, placement détenu par Forbion, par Lundbeck a été annoncée en mars 2018. La transaction a été conclue en contrepartie d'un paiement en trésorerie initial de 158 670 \$ (100 000 €) et jusqu'à concurrence de paiements éventuels de 1 277 294 \$ (805 000 €). Le 29 mars 2018, Knight a reçu de Forbion une distribution de 3 899 \$ (2 458 €) à la clôture de l'acquisition de Prexton. Knight n'a comptabilisé aucun paiement éventuel conditionnel à des événements futurs qui pourraient faire varier la juste valeur de l'actif.
- En juillet 2018, Replimune, placement détenu par Forbion, a réalisé un PAPE sur le NASDAQ, mobilisant plus de 100 millions \$ US, ce qui correspond à 15 \$ US par action ordinaire. Le 31 décembre 2018, le cours de l'action était de 10 \$ US.
- L'annonce a été faite en décembre 2018 que Staten Biotechnology avait signé une entente de collaboration et d'options avec Novo Nordisk A/S jusqu'à concurrence d'une valeur totale de 430 000 €. Knight n'a comptabilisé aucun paiement éventuel conditionnel à des événements futurs qui pourraient faire varier la juste valeur de l'actif.

Autres placements

Participation accrue dans Crescita

Le 6 octobre 2017, Knight a reçu 566 471 actions ordinaires de Crescita par suite d'une entente relative au transfert d'actions conclue avec un actionnaire de Crescita. Au 31 décembre 2017, Knight détenait un total de 2 079 973 actions ordinaires de Crescita, soit environ 14,9 % des actions ordinaires de Crescita en circulation, d'une valeur comptable de 1 144 \$, qui ont été évaluées selon le cours de marché.

Knight a reçu 2 079 973 droits (les « droits ») émis aux termes de la notice de placement de droits de Crescita datée du 2 février 2018 (le « placement de droits »). Chaque deux droits permettent à Knight de souscrire une action ordinaire de Crescita au prix de 0,53 \$ l'action. Le 9 mars 2018, la Société a exercé ses droits et a investi 400 \$, recevant en contrepartie 754 716 actions ordinaires de Crescita en vertu du placement de droits. Au 31 décembre 2018, Knight détenait un nombre total de 2 834 689 actions ordinaires de Crescita, soit environ 13,5 % des actions ordinaires en circulation, d'une valeur comptable de 1 260 \$, qui ont été évaluées selon le cours de marché.

Antibe

Le 27 mars 2018, Knight a exercé son option de conversion d'Antibe et a converti la débenture d'un capital de 500 \$ en 2 489 889 actions ordinaires, lesquelles ont toutes été vendues au cours de 2018 en contrepartie de 1 011 \$.

TXMD

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation du TX-004HR et du TX-001HR au Canada et en Israël. Aux termes de cette convention, Knight a investi 26 028 \$ (20 000 \$ US) en actions ordinaires de TXMD au prix de 6,64 \$ (5,10 \$ US) l'action lors d'un appel public à l'épargne. Au 31 décembre 2018, la Société détenait un nombre nominal d'actions ordinaires de TXMD.

Jaguar

Le 24 septembre 2018, Knight a conclu un accord de distribution, de licence et d'approvisionnement avec Jaguar qui concède à Knight le droit exclusif de commercialiser Mytesi® (comprimés à action retardée contenant 125 mg de crofelemer) et les produits connexes au Canada et en Israël ainsi qu'un droit de première négociation pour la commercialisation de Mytesi® et

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

des produits connexes dans certains pays en Amérique latine. Le 2 octobre 2018, Jaguar a annoncé un placement par voie de prise ferme d'un total de 15 000 001 actions ordinaires, à un prix d'offre de 0,60 \$ US l'action, pour un produit brut d'environ 9,0 millions \$ US. Le 4 octobre 2018, Knight a investi 1 161 \$ (900 \$ US) en actions ordinaires de Jaguar au prix de 0,77 \$ (0,60 \$ US) l'action et a reçu 1 500 000 actions ordinaires. Au 31 décembre 2018, la Société détenait 291 389 actions de Jaguar.

Pediapharm/Medexus

En octobre 2018, Pediapharm a acquis deux sociétés pharmaceutiques spécialisées, nommément Medexus Inc. et Medac Pharma Inc., puis elle a changé sa dénomination pour se renommer Medexus Pharmaceuticals Inc. Avant le regroupement, Knight détenait 10 367 920 actions de Pediapharm, ou environ 11,9 % du total des actions, qui ont été converties en 691 194 actions de Medexus Pharmaceuticals Inc., soit environ 4,7 % du total des actions. Au 31 décembre 2018, il n'y a eu aucune variation du nombre ou du pourcentage des actions détenues.

Pour de plus amples renseignements sur le mouvement des titres de capitaux propres et instruments dérivés détenus par Knight au cours du trimestre, voir la note 11, « Autres actifs financiers », des états financiers annuels.

Section 10 – Stratégie à l'échelle internationale

La stratégie à l'échelle internationale de Knight est axée sur la recherche d'entreprises et de produits qui correspondent à son modèle opérationnel actuel, mais qui sont situés dans des régions de choix, notamment Israël, l'Amérique latine, le Moyen-Orient, l'Australie, la Roumanie, la Russie, l'Afrique subsaharienne et d'autres pays, à l'exception des États-Unis, des pays d'Europe de l'Ouest, du Japon et de la Chine. Knight compte poursuivre sur sa lancée en devenant une société pharmaceutique spécialisée d'envergure internationale et est d'avis que ces pays offrent d'importantes possibilités de croissance et de valorisation.

Participation dans Medison

Le 9 septembre 2015, Knight a acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'est élevée à 82 001 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 330 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et de l'actionnaire en détenant le contrôle ainsi qu'une contrepartie éventuelle de 1 100 \$. En outre, la Société a engagé des coûts de transaction de 217 \$ qui ont été incorporés dans le coût du placement. Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ dans la participation dans une entreprise associée. Il ne reste aucun autre montant de contrepartie éventuelle à verser à Medison.

La participation dans Medison est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part de l'actif net identifiable de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers annuels.

	T4-18	T3-18	T2-18	T1-18	T4-17	T3-17	T2-17	T1-17
Valeur comptable de la participation	79 145	79 031	78 990	77 697	75 983	75 642	78 003	77 907
Amortissement d'ajustements liés à la JVM	(1 377)	(1 378)	(1 378)	(1 378)	(1 529)	(1 572)	(1 503)	(1 503)
Quote-part du résultat net, déduction faite d'ajustements liés à la JVM	114	89	(151)	503	341	98	96	319
Dividendes	—	—	—	—	—	2 459	—	2 525

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société présente les principales informations financières tirées des états financiers consolidés de Medison établis en ILS et selon les PCGR d'Israël, lesquels sont ensuite convertis en IFRS et en dollars canadiens aux fins de l'information financière, compte non tenu de l'amortissement d'ajustements liés à la JVM à l'acquisition :

	T4-18	T3-18	T2-18	T1-18	T4-17	T3-17	T2-17	T1-17
Produits des activités ordinaires	72 650	63 482	64 260	60 259	57 399	56 030	51 749	51 264
Résultat net	5 262	5 189	4 352	6 653	6 614	5 906	5 655	6 445

Pour les exercices clos les 31 décembre

	2018	2017
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	260 651	216 442
Résultat net	21 456	24 597

GESTION DU RISQUE

Section 11

11.1 Risque de change

Une importante portion des actifs financiers nets détenus par Knight sont libellés en dollars américains et en euros, ce qui entraîne un risque financier imputable aux variations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et à l'euro aurait entraîné une variation de respectivement 12 111 \$ et 1 117 \$ dans le compte de résultat et l'état du résultat global.

11.2 Risque de prix sur titres de capitaux propres

Le risque de prix sur titres de capitaux propres découle des variations des prix de marché des placements dans des titres de capitaux propres et dans des fonds ainsi que des instruments dérivés. Les valeurs comptables des placements exposés au risque de prix sur les instruments de capitaux propres étaient de 98 553 \$ au 31 décembre 2018 (75 130 \$ au 31 décembre 2017). La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé à la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

11.3 Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis aux notes 6 et 7 des états financiers annuels. La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

11.4 Risque de liquidité

La majorité des passifs financiers de la Société ont une échéance à court terme. La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour financer ses activités et remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

négociables pour couvrir toutes ses obligations financières s'il advenait que ses besoins de trésorerie dépassent les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation. Au 31 décembre 2018, il n'y avait pas de restriction au titre des flux de trésorerie de ces fonds, et aucun de ces fonds n'avait été engagé de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est énoncé à la note 26 des états financiers annuels.

11.5 Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 125 270 \$ (122 490 \$ en 2017), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis et participations dans des fonds.

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minimale et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- trois institutions financières canadiennes et trois sociétés affiliées étrangères d'institutions financières canadiennes;
- une société d'assurance canadienne et une société canadienne;
- cinq coopératives d'épargne et de crédit canadiennes.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Elle établit les pertes sur crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client. Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a évalué que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

11.6 Facteurs de risque

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, se reporter à la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**Section 12 – Principales informations financières annuelles**

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers annuels.

	2018	2017	2016
Produits des activités ordinaires	12 500	8 634	5 940
Résultat net	24 079	17 244	18 560
Résultat de base par action	0,17	0,12	0,15
Résultat dilué par action	0,17	0,12	0,15
Total de l'actif	1 051 832	1 005 983	990 770
Total des passifs non courants	4 615	515	1 294

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas déclarer de dividende dans un proche avenir.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 13 – Principales informations financières trimestrielles

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers annuels.

	T4-18	T3-18	T2-18	T1-18	T4-17	T3-17	T2-17	T1-17
Produits des activités ordinaires	3 888	3 220	2 238	3 154	2 544	1 860	2 480	1 750
Résultat net	221	12 930	4 019	6 909	7 145	3 593	459	6 047
RPA								
de base	0,002	0,091	0,028	0,048	0,050	0,025	0,003	0,042
dilué	0,002	0,090	0,028	0,048	0,050	0,025	0,003	0,042
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	787 062	775 046	806 746	802 425	765 033	761 087	761 161	763 778
Total de l'actif	1 051 832	1 041 506	1 029 133	1 016 853	1 005 983	993 467	991 980	994 293
Total des passifs non courants	4 615	3 261	1 127	1 171	515	1 028	1 200	1 263

*La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas déclarer de dividende dans un proche avenir.***Section 14 – Données sur les actions en circulation**

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions :

Au	13 mars 2019
Actions ordinaires	142 850 512
Options sur actions	4 125 157
Bons de souscription	406 126

Section 15 – Utilisation du produit tiré du financement

À ce jour, Knight a dégagé un produit net d'environ 685 000 \$ dans le cadre de cinq appels publics à l'épargne. Dans les prospectus simplifiés liés à ces placements, Knight a indiqué qu'elle avait l'intention d'utiliser une tranche importante du produit net i) aux fins d'acquisitions éventuelles a) pour l'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques en vente libre et sur ordonnance et la promotion ciblée de ces produits et b) d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans des marchés de choix à l'étranger, ii) pour financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'étranger ainsi que pour investir dans les fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, et iii) le solde, aux fins générales de l'entreprise.

Au 31 décembre 2018, Knight avait déployé ou investi, ou s'était engagée à déployer ou à investir, plus de 350 000 \$ aux fins présentées dans les prospectus, comme il est décrit ci-dessus. En attendant l'application du reste du produit net, Knight en a investi une partie dans des titres de qualité supérieure à court terme et des dépôts bancaires, et détient le reste en trésorerie. Knight prévoit disposer de fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et ses étapes importantes comme il est décrit dans les prospectus.

Section 16 – Versement de dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa création et ne prévoit pas en déclarer dans un avenir prévisible. La politique actuelle de Knight consiste à conserver les bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et réinvestir dans la croissance de la Société. Toute décision future de verser des dividendes sera prise

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

à la discrétion du conseil d'administration de la Société en fonction de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capital et d'autres facteurs semblables que le conseil jugera pertinents.

Section 17 – Réglementation des prix de certains médicaments brevetés

Tous les médicaments brevetés faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB, l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada est fixé dans une fourchette dont le bas représente le prix des médicaments comparables déjà vendus au Canada et le haut, le prix médian de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada.
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le 25 juin 2018, le CEPMB a publié un projet de cadre de mise en œuvre des lignes directrices, en vue de l'application des modifications proposées. Si les modifications proposées sont adoptées, elles devraient entraîner une baisse des prix des médicaments brevetés au Canada. L'entrée en vigueur du règlement qui était prévue le 1^{er} janvier 2019 a été reportée en raison de l'examen par le gouvernement des commentaires reçus. Nous devons attendre la fin du processus de consultation et la publication dans la *Gazette du Canada* pour connaître la nature et l'entrée en vigueur de ces modifications (y compris la possibilité d'application rétroactive de certaines d'entre elles).

La version définitive des modifications réglementaires pourrait avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourrait nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

Section 18 – Instruments financiers

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Knight n'a conclu aucun contrat visant des instruments de couverture du risque de change ou d'autres risques au cours de la période close le 31 décembre 2018. Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 11 et 12 des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Section 19 – Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société constituent des obligations contractuelles et des ententes visant le développement, les ventes, la commercialisation et les droits de distribution de médicaments novateurs. La résiliation de ces arrangements dans le cours normal des activités entraînera le transfert efficace des responsabilités et obligations en cours au donneur de licence en vertu d'un calendrier et de modalités qui auront été convenus. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 26 des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Outre ces obligations et ces engagements contractuels, la Société n'est partie à aucun arrangement hors bilan qui aurait, ou qui serait susceptible d'avoir, à l'heure actuelle ou ultérieurement, une incidence sur la situation financière, l'évolution des produits et des charges, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société qui sont importantes pour les investisseurs.

Section 20 – Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des obligations contractuelles s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces obligations sont classées dans quatre grandes catégories : contrat de location simple, engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements liés aux titres de capitaux propres.

i) Contrat de location simple

La Société est partie à des contrats de location simple visant la location de ses locaux. Les paiements annuels minimaux futurs prévus sont les suivants :

	\$
2019	301
2020	301
2021	293
2022	230
2023	—
Total	1 125

Au 13 mars 2019, l'engagement à l'égard du contrat de location simple avait diminué de 75 \$.

ii) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2018, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 61 973 \$ (84 508 \$ en 2017), y compris 17 714 \$ (12 985 \$ US) et 13 650 \$ (8 743 €), établi en fonction des taux de change de clôture, peut être puisé sur la durée de vie des fonds.

Au 13 mars 2019, les fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie affichaient un solde inutilisé de 56 294 \$.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 99 277 \$, dont 31 793 \$ (23 305 \$ US) et 547 \$ (350 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 2 135 \$ (738 € et 721 \$ US) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de ventes et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

Au 13 mars 2019, la contrepartie additionnelle à l'égard des étapes liées aux ventes et à la réglementation a augmenté de 7 682 \$ (y compris 500 \$ US).

iv) Engagements liés aux titres de capitaux propres

Sous réserve d'une convention de prêt conclue avec un emprunteur, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un placement dans des titres de capitaux propres de 3 411 \$ (2 500 \$ US).

Section 21 – Transactions entre parties liées

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 10 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Section 22 – Information sectorielle

La Société n'a qu'un seul secteur à présenter dont la principale activité commerciale est axée sur le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger.

Section 23 – Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. Nos principales estimations et hypothèses comptables sont présentées à la note 3 de nos états financiers annuels de 2018.

Section 24 – Prises de positions comptables adoptées en 2018

La Société a procédé à l'application initiale d'IFRS 9 et d'IFRS 15 le 1^{er} janvier 2018. La nature et l'incidence des changements découlant de l'adoption de ces nouvelles normes comptables sont décrites ci-dessous. Pour de plus amples renseignements sur les nouvelles normes comptables adoptées, voir la note 4 des états financiers annuels. La Société n'a adopté de façon anticipée aucune norme, interprétation ou modification qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Incidence de la transition à IFRS 9

À l'adoption d'IFRS 9, la Société n'a pas retraité les chiffres des périodes antérieures. L'incidence de la transition est comme suit :

Au 31 décembre 2017				Au 1 ^{er} janvier 2018			
	Classement selon IAS 39	Évaluation selon IAS 39	Valeur comptable selon IAS 39	Classement et évaluation selon IFRS 9	Valeur comptable selon IFRS 9	Incidence sur le solde d'ouverture des résultats non distribués	Incidence sur les autres éléments du résultat global
Trésorerie	JVRN	JVRN	490 951	Coût amorti	490 951	—	—
Équivalents de trésorerie	JVRN	JVRN	5 509	Coût amorti	5 509	—	—
Titres négociables	JVRN	JVRN	268 573	Coût amorti	268 573	—	—
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti JVRN	59 819 s. o.	Coût amorti ¹ JVRN ²	2 034 58 330	— 521	— —
Placement dans des titres de capitaux propres	Disponibles à la vente	JVAERG JVRN	19 425 s. o.	JVAERG JVRN	13 050 6 375	1 403 670	(1 403) (670)
Instruments dérivés	JVRN	JVRN	1 624	JVRN	1 624	—	—
Placements dans des fonds	Disponibles à la vente	JVAERG	54 968	JVRN	54 968	9 619	(9 619)
Incidence de la transition						12 213	(11 692)

¹ Prêts stratégiques consentis à Antibe et à Pediapharm et d'autres créances à long terme classés au coût amorti.

² Au moment de la transition, un profit au jour 1 différé de 1 125 \$ reste à comptabiliser sur la durée des prêts. Pour de plus amples renseignements, voir la note 12.

La transition à la nouvelle norme n'a entraîné aucun ajustement aux passifs financiers.

L'incidence sur le solde d'ouverture des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global est présentée ci-dessous :

	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde de clôture selon IAS 39 (31 décembre 2017)	195 830	20 907
Incidence de la transition	12 213	(11 692)
Solde d'ouverture selon IFRS 9 (1^{er} janvier 2018)	208 043	9 215

Incidence de la transition à IFRS 15

Au 1^{er} janvier 2018, la transition à la nouvelle norme n'avait entraîné aucun ajustement au solde d'ouverture des résultats non distribués.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 25 – Prises de positions comptables récentes

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui est en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 et qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de moins de douze mois ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. IFRS 16 reprend en grande partie la comptabilisation par le bailleur d'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

La Société adoptera IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 selon la méthode rétrospective modifiée et choisira d'appliquer les exemptions proposées dans la norme pour les contrats de location dont la durée de location se situe dans les 12 mois suivant la date de première application et pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société s'attend à comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation de 1 121 \$ et des obligations locatives de 1 139 \$, sans incidence notable sur le solde d'ouverture des résultats non distribués.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »), qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. IFRIC 23 apporte des clarifications sur la comptabilisation des impôts sur le résultat en cas d'incertitude qui influe sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ne s'applique qu'aux impôts qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 et ne comporte pas précisément d'exigences relatives aux intérêts et aux pénalités associés aux traitements fiscaux incertains. Elle répond précisément aux questions visant à déterminer si l'entité considère chaque traitement fiscal isolément ou collectivement, quelles sont les hypothèses formulées par l'entité relativement au contrôle des traitements fiscaux par l'administration fiscale, comment l'entité calcule le bénéfice imposable ou la perte déductible, les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt, et comment l'entité tient compte des changements dans les faits et les circonstances. La Société évalue présentement l'incidence de cette IFRIC sur ses états financiers consolidés.

Section 26 – Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société s'est engagée à divulguer, sans délai et de façon exacte et pondérée toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et équitable à cette information. La direction est responsable de l'établissement et du maintien des CPCI afin d'assurer que l'information utilisée en interne et diffusée à l'extérieur de la société est complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles peut seulement fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, pouvant survenir au sein de la société ont été détectés. La direction modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

Section 27 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un CIIF adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement de son CIIF au sens du Règlement 52-109. L'évaluation a été faite en interne par la Société selon les critères établis dans le document « Internal Control-Integrated Framework » publié par le COSO. À la suite de cette évaluation, la direction a conclu que la conception et l'efficacité du fonctionnement du CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2018.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

Au cours de l'exercice, aucune modification importante n'a été apportée au CIIF de la Société qui aurait eu, ou serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur celui-ci.

Section 28 – Événements postérieurs à la date de clôture

i) Puma

En janvier 2019, la Société a conclu une convention de licence exclusive avec Puma en vue d'obtenir les droits exclusifs de commercialisation de NERLYNX® (neratinib) au Canada. En juillet 2018, Puma a déposé auprès de Santé Canada une PNM visant le NERLYNX® pour le traitement adjuvant prolongé du cancer du sein HER2-positif (surexpression des récepteurs HER2) au stade précoce chez des adultes qui suivent un traitement adjuvant à base de trastuzumab. Knight versera jusqu'à 9 728 \$, dont une tranche de 2 728 \$ (2 000 \$ US) pour les paiements initiaux et d'étape.

ii) Moksha8

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée en exploitation au Brésil et au Mexique, jusqu'à un montant de 170 525 \$ (125 000 \$ US). Aux termes de la convention, Knight peut prêter jusqu'à 34 105 \$ (25 000 \$ US) en fonds de roulement, dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été émise à la clôture de la convention. Le prêt porte à intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. La Société peut, à son entière discrétion, émettre un montant supplémentaire jusqu'à concurrence de 136 420 \$ (100 000 \$ US) visant l'expansion de la Société et l'acquisition de licences de produits. Dans le cadre de la convention de financement stratégique, Knight a reçu des bons de souscription à un prix d'exercice unitaire de 0,01 \$ US, représentant 5 % des actions diluées de Moksha8.

iii) Triumvira

Le 20 février 2019, la Société a conclu une convention de prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T. Le prêt porte intérêt à un taux de 15 % par année et vient à échéance le 20 février 2020. En outre, Knight a reçu des bons de souscription visant l'achat de 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira et le droit exclusif de commercialiser les futurs produits approuvés de Triumvira au Canada, en Israël, au Mexique et en Colombie, et le TAC01-CD19 en Israël, au Mexique, au Brésil et en Colombie.

iv) Dividendes de Medison

Le 4 mars 2019, le conseil d'administration de Medison a déclaré et approuvé des dividendes de 4 153 \$ (11 308 ILS) payables à Knight.

**États financiers consolidés
annuels audités**

Thérapeutique Knight Inc.

31 décembre 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de **Thérapeutique Knight inc.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Thérapeutique Knight inc. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Lara Iob.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 13 mars 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120254

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2018	2017
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	244 785	496 460
Titres négociables	7	445 003	232 573
Créances clients et autres débiteurs	8	11 756	9 176
Stocks	9	1 136	1 224
Autres actifs financiers courants	11, 12	14 030	58 848
Impôts sur le résultat à recevoir		821	792
Total des actifs courants		717 531	799 073
Titres négociables	7	97 274	36 000
Immobilisations corporelles		794	633
Immobilisations incorporelles	10	17 475	12 576
Autres actifs financiers	11, 12	113 314	76 988
Participation dans une entreprise associée	13	79 145	75 983
Actifs d'impôt différé	20	2 959	4 730
Autre débiteur	14	23 340	—
Total de l'actif		1 051 832	1 005 983
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	15	6 100	5 025
Impôts sur le résultat à payer		10 705	7 599
Autres soldes à payer		197	1 354
Autres produits différés		183	282
Total des passifs courants		17 185	14 260
Autres produits différés		—	167
Autres soldes à payer		4 615	348
Total du passif		21 800	14 775
Capitaux propres			
Capital social	16 i)	761 844	761 490
Bons de souscription	16 iv)	785	785
Surplus d'apport		14 326	12 196
Cumul des autres éléments du résultat global	17	20 955	20 907
Résultats non distribués		232 122	195 830
Total des capitaux propres		1 030 032	991 208
Total du passif et des capitaux propres		1 051 832	1 005 983

Engagements (note 26)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 28)

Voir les notes ci-jointes.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	<i>Notes</i>	2018	2017
Produits des activités ordinaires		12 500	8 634
Coût des produits vendus		2 305	1 585
Marge brute		10 195	7 049
Charges			
Ventes et marketing		3 588	3 378
Charges administratives		8 467	8 198
Recherche et développement		1 991	2 750
		(3 851)	(7 277)
Amortissement des immobilisations corporelles		87	8
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	1 845	1 621
Produits d'intérêt sur les instruments financiers évalués au coût amorti		(16 114)	(26 300)
Autres produits d'intérêt		(4 820)	—
Autres produits		(1 979)	(1 527)
Profit net sur les actifs financiers		—	(6 734)
Dépréciation d'actifs financiers		—	1 621
Profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	11	(7 632)	—
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	13	(555)	(854)
(Profit) perte de change		(4 147)	3 689
Résultat avant impôt sur le résultat		29 464	21 199
Charge d'impôt			
Impôt exigible	20	3 535	1 897
Impôt différé	20	1 850	2 058
Résultat net de l'exercice		24 079	17 244
Attribuable aux actionnaires de la Société			
Résultat de base par action	19	0,17	0,12
Résultat dilué par action	19	0,17	0,12
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
De base	19	142 827 616	142 763 730
Dilué	19	143 275 010	143 416 666

Voir les notes ci-jointes.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	2018	2017
Résultat net de l'exercice	24 079	17 244
Profit réalisé reclassé dans le compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 321 \$	—	(3 914)
Dépréciation reclassée dans le compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 218 \$	—	1 403
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Profit latent net sur les instruments financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 685 \$	—	4 859
Profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	16 772	(11 872)
Éléments classés de façon permanente en autres éléments du résultat global :		
Perte nette sur les placements dans des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt de 113 \$	(7 639)	—
Quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite de l'impôt de 823 \$	2 607	—
Autres éléments du résultat global de l'exercice	11 740	(9 524)
Total du résultat global de l'exercice	35 819	7 720

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

					Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Notes	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport			
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		760 447	785	9 469	30 431	178 586	979 718
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	17 244	17 244
Autres éléments du résultat global de l'exercice		—	—	—	(9 524)	—	(9 524)
Résultat global		—	—	—	(9 524)	17 244	7 720
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	16 ii)	—	—	3 038	—	—	3 038
Émission en vertu du régime d'options sur actions	16 ii)	832	—	(311)	—	—	521
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	16 iii)	211	—	—	—	—	211
Solde au 31 décembre 2017		761 490	785	12 196	20 907	195 830	991 208
Solde au 31 décembre 2017		761 490	785	12 196	20 907	195 830	991 208
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	4	—	—	—	(11 692)	12 213	521
Solde d'ouverture retraité selon IFRS 9		761 490	785	12 196	9 215	208 043	991 729
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	24 079	24 079
Autres éléments du résultat global de l'exercice		—	—	—	11 740	—	11 740
Résultat global		—	—	—	11 740	24 079	35 819
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	16 ii)	—	—	2 170	—	—	2 170
Émission en vertu du régime d'options sur actions	16 ii)	130	—	(40)	—	—	90
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	16 iii)	224	—	—	—	—	224
Solde au 31 décembre 2018		761 844	785	14 326	20 955	232 122	1 030 032

Voir les notes ci-jointes.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2018	2017
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		24 079	17 244
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation :			
Impôt différé		1 850	2 058
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	16 ii)	2 170	3 038
Amortissements		1 932	1 629
Intérêts au titre de la désactualisation		—	(5 382)
Profit net sur les instruments financiers	11	(7 632)	(6 734)
Dépréciation d'actifs financiers		—	1 621
(Profit) perte de change		(4 147)	3 689
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	13	(555)	(854)
Autres produits		168	(563)
Autres produits différés		(266)	(323)
		17 599	15 423
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement et d'autres éléments	23	2	3 050
Autre débiteur		(23 340)	—
Dividendes provenant d'une entreprise associée		—	4 984
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(5 739)	23 457
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achats de titres négociables		(531 401)	(314 358)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(3 670)	—
Acquisition d'immobilisations corporelles		(202)	(126)
Prêts consentis		(5 375)	(20 112)
Acquisition d'actions		(27 919)	(2 939)
Placement dans des fonds		(27 169)	(21 314)
Produit à l'échéance de titres négociables		264 334	259 067
Produit tiré du remboursement des prêts consentis		41 112	38 835
Produit tiré de la cession de titres de capitaux propres		31 207	12 872
Distributions reçues des fonds		6 769	8 083
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(252 314)	(39 992)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré de l'exercice d'options sur actions		90	551
Produit tiré des cotisations au régime d'achat d'actions		200	195
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		290	746
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(257 763)	(15 789)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		496 460	514 942
Écart de conversion, montant net		6 088	(2 693)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		244 785	496 460
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :			
Intérêts reçus		20 020	17 354
Impôts (payés) recouverts, montant net		(409)	3 223

Voir les notes ci-jointes.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Société
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
Jaguar	Jaguar Health Inc.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medexus	Medexus Inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Moksha8	Moksha8, Inc.
Pediapharm	Pediapharm Inc.
Puma	Puma Biotechnology, Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

Abréviation	Devise
€	Euros
\$ US	Dollars américains

Abréviation	Divers
ARC	Agence du revenu du Canada
DBRS	Dominion Bond Rating Service
FDA	Food and Drug Administration (États-Unis)
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
JVM	Juste valeur de marché
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
PAPE	Premier appel public à l'épargne
PNM	Présentation de nouveau médicament
s. o.	Sans objet (en raison de l'adoption d'IFRS 9)
S&P	Standard and Poor's

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Description des activités

La Société a été constituée le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Knight est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. La Société est située au 3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal (Québec) H3Z 3B8. Knight est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ».

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées, sauf en ce qui a trait à IFRS 9 et à IFRS 15 qui ont fait l'objet d'une application rétrospective modifiée.

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs, des passifs, et sur les informations à fournir à l'égard des passifs éventuels, présentés à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif touché au cours de périodes ultérieures. Les domaines particulièrement complexes et exigeant un niveau élevé de jugement ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont décrits à la note 3 ci-dessous.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 13 mars 2019.

2.2 Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc., Knight Therapeutics (USA) Inc. et Abir Therapeutics Ltd. La totalité des opérations, soldes, produits des activités ordinaires et charges importants intersociétés est éliminée à la consolidation. Les états financiers des filiales couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société et sont préparés suivant des méthodes comptables cohérentes. Ces filiales sont entièrement consolidées et continueront de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prendra fin.

2.3 Résumé des principales méthodes comptables

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Lorsque la Société acquiert une entreprise, elle évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition. Le goodwill, soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle sur l'actif net identifiable acquis et les passifs repris, est évalué initialement au coût. Si la juste valeur de l'actif net acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les charges administratives.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

b) Opérations et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Pour ce qui est des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société mère, au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes actuels auprès des banques et des institutions semblables et les placements très liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois. Ils sont facilement convertibles en montants de trésorerie connus et comportent un risque minime de fluctuation de valeur.

Titres négociables

Les titres négociables se composent de titres liquides dont la valeur ne risque pas de changer de façon notable. Les titres négociables sont d'abord évalués à la juste valeur. La juste valeur des titres négociables est obtenue au moyen des techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables. Les titres négociables seront évalués ultérieurement à leur coût amorti, fondé sur des calendriers d'amortissement établis à l'origine. Ils sont classés comme étant courants s'ils viennent à échéance au cours de l'exercice ou si leur réalisation est prévue dans tout au plus 12 mois.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation, si elle est inférieure. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend principalement les coûts directs. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Instruments financiers (*IFRS 9 – applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018*)

Comptabilisation initiale

Le classement des instruments financiers de la Société est comme suit :

Classement	Instruments financiers	Description
Actifs financiers évalués au coût amorti	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides facilement convertibles en montants de trésorerie connus
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Créances clients et intérêts à recevoir	Montants reçus de clients et de tierces parties
	Prêts et autres créances	Prêts consentis, débentures et créances à long terme
Actifs financiers à la JVRN	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions et autres instruments
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis en vue de leur vente
	Prêts et autres créances	Prêts consentis, débentures, instruments hybrides et créances à long terme
Actifs financiers évalués à la JVAERG (aucun recyclage)	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis à des fins stratégiques
Passifs financiers évalués au coût amorti	Fournisseurs et charges à payer	Montants à payer aux fournisseurs et tiers
Passifs financiers évalués à la JVRN	Autres soldes à payer	Obligation à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte de cibles précises comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Critères du classement des actifs financiers

La Société analyse individuellement chaque prêt consenti et chaque placement dans des titres de capitaux propres. L'analyse et le classement reposent sur les critères suivants :

Classement	Critères
<i>Prêts et autres créances, et placements dans des fonds</i>	
Coût amorti	- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. - Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVAERG (avec recyclage)	- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique selon lequel les actifs sont gérés pour atteindre un objectif précis par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers. - Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVRN	Tous les prêts consentis et les placements dans des fonds qui ne sont pas évalués au coût amorti ou à la JVAERG sont obligatoirement évalués à la JVRN.
<i>Placements dans des instruments de capitaux propres</i>	
JVRN	- Placement acquis en vue de sa vente; ou - indications d'un profil de prise de profits à court terme à l'égard d'instruments semblables.
JVAERG (aucun recyclage)	Placement essentiellement effectué pour en tirer un avantage autre que financier, comme une alliance stratégique ou un placement stratégique.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Évaluation

Après le classement au coût amorti, à la JVRN ou à la JVAERG, la Société applique les méthodes suivantes pour l'évaluation initiale et les évaluations ultérieures pour chaque période de présentation.

Classement	Évaluation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur à la date de transaction, déduction faite de la perte de crédit attendue	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés. Les intérêts au titre de la désactualisation sur les prêts sont comptabilisés dans les « produits d'intérêt sur les instruments financiers évalués au coût amorti » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé dans le « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net »
JVAERG (aucun recyclage)	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans l'état du résultat global consolidé Aucun recyclage des montants de l'état du résultat global au compte de résultat n'est effectué à la cession de l'actif financier.
Passifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans les « produits d'intérêt sur les instruments financiers évalués au coût amorti » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé dans le « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net »

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Profit au jour 1 à l'évaluation initiale

Si la Société détermine que la juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. Autrement, l'écart est reporté et comptabilisé comme suit :

- Profit ou perte dans le compte de résultat amorti selon la méthode linéaire sur la durée des actifs financiers classés à la JVRN
- Profit ou perte dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour ce qui est des actifs classés au coût amorti
- Profit ou perte dans l'état du résultat global pour ce qui est des actifs financiers classés à la JVAERG lorsqu'il survient un changement dans l'un des facteurs que les intervenants du marché prendraient en compte pour fixer le prix de l'actif

Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la correction de valeur de l'actif financier est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sauf dans le cas des actifs suivants pour lesquels la correction de valeur est évaluée au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir :

- Les placements dans des titres négociables présentant un risque de crédit faible à la date de clôture dont la note de risque de crédit correspond à celle de la catégorie de titres de première qualité
- Les autres actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale

La Société applique la méthode simplifiée pour les créances clients, ce qui permet d'utiliser la perte de crédit attendue pour la durée de vie pour tenir compte de la probabilité de défaillance sur la durée de vie attendue de l'actif financier. La perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir ne tient compte que des cas de défaillance qui pourraient survenir au cours de l'exercice suivant la date de clôture.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et peut être rattaché à un événement ultérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les actifs financiers évalués à la JVRN et à la JVAERG (aucun recyclage) ne font pas l'objet de tests de dépréciation.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Hiérarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	Placements dans des titres de capitaux propres ¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	Équivalents de trésorerie Titres négociables Placements dans des titres de capitaux propres ²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	Placements dans des titres de capitaux propres ³ Placements dans des fonds Prêts et autres créances Instruments dérivés Autres soldes à payer

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs.

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs.

³ Titres de sociétés fermées.

Instruments financiers (IAS 39 – en vigueur pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2018)

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Catégorie	Instruments financiers	Description
Disponibles à la vente	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides facilement convertibles en montants de trésorerie connus
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées
Actifs financiers classés à la JVRN	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions, options de conversion des débentures convertibles et autres instruments
Prêts et créances	Créances clients et intérêts à recevoir	Montants reçus de clients et tierces parties
	Prêts et créances	Prêts consentis, débentures et créances à long terme
Passifs financiers	Fournisseurs et charges à payer	Montants payables aux fournisseurs et tiers

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Catégorie	Comptabilisation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Disponibles à la vente	Les achats et les ventes de titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, majorée des coûts de transaction, à la date de la transaction.	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon d'autres techniques si le cours de marché n'est pas disponible, ou Comptabilisés au coût des placements lorsque la juste valeur n'est pas facilement déterminable	Présentés dans les autres éléments du résultat global dans le « cumul des autres éléments du résultat global » lorsque non réalisés et reclassés dans les autres produits au compte de résultat, lorsque réalisés ou dépréciés Les pertes de valeur sur les placements dans des titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente ne sont pas reprises avant la sortie de l'instrument.
JVRN	Juste valeur à la date d'acquisition calculée selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé dans le « profit net sur les actifs financiers »
Prêts et créances	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés. Les intérêts au titre de la désactualisation sur les prêts sont comptabilisés dans les « produits d'intérêt » au compte de résultat consolidé.
Passifs financiers			
Autres passifs financiers	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à l'extinction de l'obligation. Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans la « charge d'intérêt » au compte de résultat consolidé.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société évalue, chaque date de clôture, s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective que, par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après leur comptabilisation initiale, les flux de trésorerie futurs estimés de l'investissement ont été touchés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Voici quelques indications objectives de dépréciation :

- Difficultés financières importantes de l'émetteur ou de la contrepartie
- Défaut de paiement des intérêts ou du capital, ou la probabilité de faillite ou de restructuration financière du débiteur
- Changement défavorable de facteurs juridiques ou du climat commercial qui pourrait avoir une incidence sur la valeur de l'actif
- Pertes d'exploitation ou pertes de flux de trésorerie réelles ou prévues indiquant des pertes persistantes liées à l'utilisation de l'actif

De plus, la Société évalue, chaque date de clôture, outre les facteurs qualitatifs, si la juste valeur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente a subi une baisse importante ou prolongée en deçà du coût.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement. L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Construction	Linéaire	30 ans
Matériel informatique	Linéaire	De 3 à 4 ans
Mobilier et agencements	Linéaire	De 2 à 3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont sortis des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté au compte de résultat consolidé.

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, si bien que leur durée d'utilité peut être ajustée en conséquence.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations incorporelles constituent principalement des droits rattachés aux produits pharmaceutiques, de la propriété intellectuelle et des connaissances techniques brevetées ou non brevetées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement s'échelonnent

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

de 3 à 8 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

Chaque période de présentation, la Société évalue s'il y a ou non une indication de dépréciation d'une immobilisation incorporelle. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a un excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation incorporelle. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

Les pertes de valeur sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur ne sont reprises que si les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables subissent une modification et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

La Société comptabilise les participations dans des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées initialement au coût. La valeur comptable d'une participation est ajustée pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à la Société, déduction faite de l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste valeur et des dividendes reçus. Le goodwill se rapportant aux entreprises associées est inclus dans la valeur comptable des participations et n'est ni amorti ni soumis séparément à un test de dépréciation.

Le compte de résultat consolidé reflète la quote-part des résultats d'exploitation de l'entreprise associée. Lorsqu'il y a eu une variation comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée, la Société comptabilise sa quote-part des variations et la présente, s'il y a lieu, dans l'état des variations des capitaux propres consolidé. Les profits et pertes latents issus des transactions entre la Société et les entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans les entreprises associées.

La quote-part du résultat net des entreprises associées est présentée dans le compte de résultat consolidé, déduction faite de l'amortissement et de l'incidence fiscale découlant de la réévaluation à la juste valeur. Elle correspond au résultat net attribuable aux actionnaires des entreprises associées, soit le résultat après impôts. Si la quote-part des pertes de la Société dans des entreprises associées est égale ou supérieure à sa participation, elle cesse de comptabiliser des pertes, sauf si elle s'est engagée à effectuer des paiements en faveur des entreprises associées. La quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est présentée dans l'état du résultat global consolidé, déduction faite de l'impôt. Les états financiers des entreprises associées couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers et aux résultats de l'entreprise associée pour harmoniser les méthodes comptables et les classements avec ceux de la Société.

Par suite de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle sur sa participation dans ses entreprises associées. Chaque date de clôture, la Société établit s'il existe une indication objective que la participation dans une entreprise associée s'est

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

dépréciée. Le cas échéant, la Société calcule le montant de la perte de valeur comme étant l'écart entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, et comptabilise le montant en tant que perte de valeur dans le compte de résultat consolidé.

Au moment de la perte d'une influence notable sur des entreprises associées, la Société évalue et comptabilise toute participation résiduelle à la juste valeur. Tout écart entre la valeur comptable des entreprises associées au moment de la perte d'influence notable et la juste valeur de la participation résiduelle est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Charges à payer et provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Autres soldes à payer

Dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations incorporelles, la Société peut s'engager à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte d'échéances précises ou d'étapes connexes en matière de réglementation ou de vente déterminées. Ces obligations sont comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes, et elles sont évaluées à la juste valeur. Les autres soldes à long terme à payer sont actualisés à leur valeur actuelle selon les taux d'intérêt appropriés.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

Le coût des régimes de rémunération fondée sur des actions est comptabilisé, ainsi qu'une hausse correspondante, dans le surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits et reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les frais de vente et de marketing, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement portés au compte de résultat consolidé. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne seront pas acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions à ses administrateurs et salariés. Dans le cadre du régime, la Société versera, sous forme d'actions, un pourcentage de la cotisation des salariés ou des administrateurs qui aura servi à acheter des actions qui seront détenues pendant au moins deux ans par la personne. Les cotisations que la Société verse sont comptabilisées au titre de charges de personnel dans les frais de vente et de marketing, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement.

Frais d'émission d'instruments de capitaux propres

Les frais d'émission d'instruments de capitaux propres engagés par la Société sont comptabilisés en réduction des instruments de capitaux propres émis.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Contrats de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple (déduction faite de toute mesure incitative reçue par le locataire) sont comptabilisés au compte de résultat consolidé de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires (*IFRS 15 – applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018*)

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés au moment précis où la Société remplit ses obligations de prestation et que le contrôle est transféré au client, soit lorsque le produit est expédié au client ou soit lorsqu'il lui est livré. La Société a généralement droit à un paiement au moment de la livraison; par conséquent, une créance est comptabilisée puisque le droit à la contrepartie est inconditionnel et que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement est exigible. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ces biens. Les modalités de paiement normales sont de 30 jours à 45 jours à partir de la date de facturation. Dans certaines circonstances, les retours ou les échanges de produits sont permis selon la politique de la Société ou la Société peut accorder des remises ou des rabais, ce qui donne lieu à une contrepartie variable. La contrepartie variable est estimée suivant la méthode de valeur attendue, car il s'agit de la méthode qui prédit le plus exactement le montant de contrepartie auquel la Société aura droit. Les montants sont comptabilisés en réduction des produits des activités ordinaires au moment où le contrôle des produits achetés est transféré au client. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences permettant la comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, les produits des activités ordinaires feront l'objet d'une limitation.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires (*IAS 18 – applicable aux exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2018*)

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client. Les escomptes, crédits, rabais sur vente et retours de produits sont déduits des produits bruts. Les produits des activités ordinaires liés à une convention d'honoraires conclue avec un partenaire, aux termes de laquelle la Société touche des honoraires en fonction de certaines modalités préétablies quant aux ventes brutes ou nettes de produits, sont comptabilisés lorsque ces modalités sont respectées, au même titre que la comptabilisation des produits des activités ordinaires du partenaire. Dans certains cas, la politique de la Société permet les retours ou les échanges de produits et des provisions sont constituées en conséquence. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en tenant compte de ces provisions. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences de comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, la Société reportera la comptabilisation des produits des activités ordinaires liés à la vente de ces produits jusqu'à ce que les exigences soient respectées.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

période pendant laquelle ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères de report et d'amortissement en vertu des IFRS. Jusqu'à maintenant, la Société n'a reporté aucuns frais de développement.

Produits d'intérêt ou charge d'intérêt

Les produits d'intérêt ou la charge d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti, les produits d'intérêt ou la charge d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui permet d'actualiser exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour les actifs financiers comptabilisés à la JVRN, les produits d'intérêt sont comptabilisés selon le taux d'intérêt stipulé au contrat dans les « autres produits d'intérêt » du compte de résultat.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et comprennent les produits tirés de la prestation de services-conseils et autres services, les profits réalisés sur les remboursements anticipés des prêts, y compris la pénalité de remboursement anticipé, et les produits tirés des prêts stratégiques consentis. La pénalité de remboursement anticipé et les autres frais réalisés sur le remboursement anticipé de prêts consentis sont comptabilisés dans les autres produits lorsqu'ils sont reçus.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, notamment les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont comptabilisées lorsque la société est raisonnablement certaine que l'aide gouvernementale sera reçue et que les conditions en découlant seront satisfaites. Lorsque la somme est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en résultat systématiquement et est traitée comme une réduction des coûts qu'elle doit compenser. Lorsque la somme est liée à un actif, elle réduit la valeur comptable de celui-ci, puis est comptabilisée comme revenu pendant la durée d'utilité de l'actif amortissable au moyen d'une dotation aux amortissements réduite.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les charges d'impôt sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sauf si elles sont liées à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable. La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations de revenus et les avis de cotisation relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs (passifs) d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles (imposables) dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice fiscal auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sauf :

- si l'actif (le passif) d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;
- pour les différences temporaires imposables découlant de participations dans des filiales et entreprises associées, à moins que la date de la résorption de la différence temporaire puisse être contrôlée et qu'il soit probable que la différence temporaire ne se résorbe pas dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe à la consommation

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale, ou à payer à celle-ci, est comptabilisé au bilan à titre de créances clients ou de fournisseurs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, et présume que le produit pouvant être tiré de l'exercice d'options serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

3. UTILISATION DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des cours de marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et il faut faire preuve de jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans le compte de résultat. Au moment de la vente des actifs sous-jacents des fonds, la Société ne comptabilise aucun profit d'étape éventuel dans la valeur liquidative, lequel repose sur une éventualité, notamment la réussite clinique, réglementaire ou commerciale, tant qu'il n'est pas réalisé.

Prêts consentis

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription au moment du consentement du prêt. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la notation de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. La juste valeur de chaque prêt stratégique est déterminée suivant les flux de trésorerie futurs actualisés des paiements du capital et des intérêts. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt de la juste valeur du prêt. La Société estime le taux d'intérêt de la juste valeur en faisant appel, entre autres, aux estimations et jugements importants, selon les étapes suivantes :

Attribution de notation de crédit : Il n'existe aucune notation de crédit fiable accordée par un tiers aux partenaires stratégiques qui affichent un solde de prêt à payer à la Société. Par conséquent, la Société exerce son jugement pour attribuer une notation de crédit à chaque prêt selon des facteurs quantitatifs et qualitatifs qui comprennent, entre autres, l'examen du plan d'affaires, des prévisions de flux de trésorerie et de la situation financière de l'emprunteur.

Taux d'intérêt des instruments financiers comparables : La Société passe en revue les taux d'intérêt des instruments d'emprunt négociés sur le marché dont les échéances et les notations de crédit sont semblables à celles du prêt qui fait l'objet de l'analyse. Au terme de l'analyse, la Société attribue un taux d'intérêt de la juste valeur à chaque prêt consenti. Selon son jugement, la Société peut exclure certaines valeurs extrêmes de son analyse.

Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Actions classées au niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La Société déterminera si les données de marché observables sont représentatives de la juste valeur. Si ce n'est pas le cas, la Société examinera d'autres techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Instruments dérivés

Lors de l'établissement de la juste valeur d'instruments dérivés, comme des bons de souscription, la Société utilise le modèle de Black et Scholes, selon lequel il faut faire appel au jugement pour étudier certaines données, comme la volatilité de l'actif financier et la période durant laquelle il sera détenu. En ce qui a trait aux autres types d'instruments dérivés, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme. La Société peut également faire preuve de jugement pour déterminer la valeur actualisée de la valeur attendue et pour appliquer une probabilité.

Dépréciation

Participation dans une entreprise associée

La Société exerce son jugement pour évaluer s'il existe une indication objective de dépréciation de la participation dans une entreprise associée en raison d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes. En présence de tels signes de dépréciation, la Société évalue la valeur recouvrable de la participation au moyen de jugements et d'estimations, notamment, mais sans s'y limiter, au moyen des prévisions de produits et de charges, des probabilités que des partenaires de licence renouvellent leurs conventions et des taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Toute modification apportée à ces hypothèses pourrait modifier de manière considérable la valeur recouvrable de la participation dans une entreprise associée. La Société comptabilise une perte de valeur dans le compte de résultat consolidé si la valeur recouvrable de la participation est inférieure à sa valeur comptable. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Immobilisations incorporelles

Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles de la Société, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. L'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles s'appuie sur certains facteurs, notamment sur les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Autres soldes à payer

Les autres soldes à payer sont comptabilisés lorsqu'il est jugé probable, selon certains critères, que le paiement sera effectué. La Société fait largement appel au jugement pour déterminer la probabilité que des échéances précises soient respectées ou que des étapes en matière de réglementation ou de vente déterminées soient atteintes. Cette évaluation consiste, sans s'y limiter, à évaluer d'un point de vue réglementaire le produit et les prévisions de vente qui sont estimées en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives commerciales.

Rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les salariés et d'autres personnes selon la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus pertinent pour l'attribution, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la formulation d'hypothèses et la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la volatilité et la durée (se reporter à la note 16 pour de plus amples renseignements).

Impôts sur le résultat

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses, pourraient se traduire par un ajustement futur du recouvrement ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

La Société peut faire l'objet de vérifications fiscales de temps à autre. Bien que la Société considère que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, les autorités fiscales contestent certaines questions de façon périodique. Knight a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession d'un bon d'évaluation prioritaire en 2014. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer un montant total de 41 582 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt de 23 340 \$ en 2018 et un autre de 18 242 \$ en février 2019, mais s'attend à recouvrer ces dépôts, de sorte qu'elle n'a comptabilisé aucune provision pour impôt dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise. Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des charges et montants d'impôt sur le résultat à payer historiques.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel ces actifs d'impôt pourront être imputés, sera disponible. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement afin d'établir le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé selon le montant des bénéfices imposables futurs et le moment auquel ils seront comptabilisés ainsi que des stratégies futures de planification fiscale. Se reporter à la note 20 pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer, entre autres, quel

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière d'exploitation et de finances. Il faut également faire preuve de jugement pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

4. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

La Société a procédé à l'application initiale d'IFRS 9 et d'IFRS 15 le 1^{er} janvier 2018. La nature et l'incidence des changements découlant de l'adoption de ces nouvelles normes comptables sont décrites ci-dessous. La Société n'a adopté de façon anticipée aucune norme, interprétation ou modification qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur.

IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9 remplace IAS 39 et établit un nouveau modèle de classement et d'évaluation des actifs financiers. Le classement constitue la base de comptabilisation des actifs financiers, étant donné qu'il détermine la façon dont ceux-ci sont évalués et présentés dans les états financiers. IFRS 9 comporte quatre principales catégories de classement d'actifs financiers, soit le coût amorti, la JVAERG comportant le recyclage des profits ou des pertes en résultat net au moment de la décomptabilisation, la JVAERG ne comportant aucun recyclage des profits ou des pertes en résultat net au moment de la décomptabilisation et la JVRN. La norme élimine les catégories « placements détenus jusqu'à leur échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » prévues par IAS 39.

Incidence de la transition à IFRS 9

À l'adoption d'IFRS 9, la Société n'a pas retraité les chiffres des périodes antérieures; par conséquent, les informations comparatives pour 2017 sont présentées selon IAS 39 et ne sont pas comparables à celles présentées pour 2018. L'incidence de la transition est comme suit :

	Au 31 décembre 2017			Au 1 ^{er} janvier 2018			
	Classement selon IAS 39	Évaluation selon IAS 39	Valeur comptable selon IAS 39	Classement et évaluation selon IFRS 9	Valeur comptable selon IFRS 9	Incidence sur le solde d'ouverture des résultats non distribués	Incidence sur les autres éléments du résultat global
Trésorerie	JVRN	JVRN	490 951	Coût amorti	490 951	—	—
Équivalents de trésorerie	JVRN	JVRN	5 509	Coût amorti	5 509	—	—
Titres négociables	JVRN	JVRN	268 573	Coût amorti	268 573	—	—
Prêts et autres créances	Prêts et créances	Coût amorti JVRN	59 819 s. o.	Coût amorti ¹ JVRN ²	2 034 58 330	— 521	—
Placement dans des titres de capitaux propres	Disponibles à la vente	JVAERG JVRN	19 425 s. o.	JVAERG JVRN	13 050 6 375	1 403 670	(1 403) (670)
Instruments dérivés	JVRN	JVRN	1 624	JVRN	1 624	—	—
Placements dans des fonds	Disponibles à la vente	JVAERG	54 968	JVRN	54 968	9 619	(9 619)
Incidence de la transition						12 213	(11 692)

¹ Prêts stratégiques consentis à Antibe et à Pediapharm et d'autres créances à long terme classés au coût amorti.

² Au moment de la transition, un profit au jour 1 différé de 1 125 \$ reste à comptabiliser sur la durée des prêts. Pour de plus amples renseignements, voir la note 12.

La transition à la nouvelle norme n'a entraîné aucun ajustement aux passifs financiers.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

L'incidence sur le solde d'ouverture des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global est présentée ci-dessous :

	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global
Solde de clôture selon IAS 39 (31 décembre 2017)	195 830	20 907
Incidence de la transition	12 213	(11 692)
Solde d'ouverture selon IFRS 9 (1^{er} janvier 2018)	208 043	9 215

IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients*

IFRS 15 annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires* et IAS 11, *Contrats de construction*. La Société a appliqué IFRS 15 selon la méthode rétrospective modifiée à ses états financiers consolidés pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2018.

La norme fait état des principes qui doivent être appliqués aux fins d'évaluation et de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie connexes. Les produits sont comptabilisés à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle l'entité s'attend à avoir droit en échange de la fourniture des biens ou des services au client. Les principes énoncés dans IFRS 15 sont appliqués sur la base des cinq étapes suivantes :

1. Identification du(des) contrat(s) conclu(s) avec le client
2. Identification des obligations de prestation contenues dans un contrat
3. Détermination du prix de transaction
4. Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation
5. Comptabilisation des produits des activités ordinaires uniquement lorsque (ou à mesure que) son obligation de prestation de l'entité est remplie

Incidence de la transition à IFRS 15

Au 1^{er} janvier 2018, la transition à la nouvelle norme n'avait entraîné aucun ajustement au solde d'ouverture des résultats non distribués.

5. PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

IFRS 16 – *Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui est en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 et qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de moins de douze mois ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. IFRS 16 reprend en grande partie la comptabilisation par le bailleur d'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

La Société adoptera IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019 selon la méthode rétrospective modifiée et choisira d'appliquer les exemptions proposées dans la norme pour les contrats de location dont la durée de location se situe dans les 12 mois suivant la date de première application et pour ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société s'attend à comptabiliser des actifs au titre de droits d'utilisation de 1 121 \$ et des obligations locatives de 1 139 \$, sans incidence notable sur le solde d'ouverture des résultats non distribués.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

En juin 2017, IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »), qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. IFRIC 23 apporte des clarifications sur la comptabilisation des impôts sur le résultat en cas d'incertitude qui influe sur l'application d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ne s'applique qu'aux impôts qui entrent dans le champ d'application d'IAS 12 et ne comporte pas précisément d'exigences relatives aux intérêts et aux pénalités associés aux traitements fiscaux incertains. Elle répond précisément aux questions visant à déterminer si l'entité considère chaque traitement fiscal isolément ou collectivement, quelles sont les hypothèses formulées par l'entité relativement au contrôle des traitements fiscaux par l'administration fiscale, comment l'entité calcule le bénéfice imposable ou la perte déductible, les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt, et comment l'entité tient compte des changements dans les faits et les circonstances. La Société évalue présentement l'incidence de cette IFRIC sur ses états financiers consolidés.

6. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Aux 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Fonds en banque	244 785	490 951
Dépôts à terme de 4 391 \$ US qui portaient intérêt à 1,23 % et qui sont venus à échéance en février 2018	—	5 509
Total	244 785	496 460

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

7. TITRES NÉGOCIABLES

Aux 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Actifs courants		
Certificats de placement garanti portant intérêt à des taux variant de 1,82 % à 2,98 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2019 à mai 2020 (31 décembre 2017 : portant intérêt à des taux variant de 1,10 % à 2,14 % et venant à échéance à diverses dates, d'avril 2018 à août 2019)	319 095	134 696
Billets de dépôt au porteur de 45 355 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,53 % à 2,80 % et venant à échéance à diverses dates, de mars 2019 à septembre 2019	61 874	—
Dépôts à terme de 26 699 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,28 % à 2,56 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2019 à juillet 2019 (31 décembre 2017 : 68 413 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,23 % à 1,48 % et qui sont venus à échéance de février 2018 à mars 2018)	36 423	85 825
Certificats de placement garanti de 20 240 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,65 % à 3,04 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2019 à août 2019 (31 décembre 2017 : de 9 607 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,50 % à 1,90 % et qui sont venus à échéance à diverses dates, de février 2018 à novembre 2018)	27 611	12 052
Total des actifs courants	445 003	232 573
Actifs non courants		
Certificats de placement garanti portant intérêt à des taux variant de 2,80 % à 3,25 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2020 à juin 2020 (31 décembre 2017 : portant intérêt à des taux variant de 1,82 % à 2,06 % et venant à échéance à diverses dates, de juin 2019 à août 2019)	76 000	36 000
Billet à terme de 5 000 \$ US portant intérêt à un taux de 3,00 % et venant à échéance en juillet 2020	6 821	—
Certificats de placement garanti de 7 000 \$ US portant intérêt à des taux variant de 3,14 % à 3,24 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2020 à février 2020	9 549	—
Placement en obligations portant intérêt à un taux nominal de 1,57 % et venant à échéance en mai 2020	4 904	—
Total des actifs non courants	97 274	36 000
Total	542 277	268 573

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

8. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Aux 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Intérêts à recevoir	7 645	5 587
Créances clients et débiteurs	2 896	2 116
Charges payées d'avance et autres créances	1 042	1 081
Impôts indirects à recevoir	173	392
Total	11 756	9 176

9. STOCKS

Aux 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Matières premières	491	824
Produits finis	645	400
Total	1 136	1 224

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des stocks totalisant 1 375 \$ (794 \$ en 2017) ont été comptabilisés dans le coût des produits vendus et comprenaient une augmentation des provisions pour stocks de 240 \$ (311 \$ en 2017).

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2018	2017
	\$	\$
Coût aux 1 ^{er} janvier	14 751	14 754
Acquisitions	6 938	373
Cessions et sorties	(372)	(111)
Change	325	(265)
Coût aux 31 décembre	21 642	14 751
Cumul des amortissements aux 1 ^{er} janvier	2 175	601
Dotations aux amortissements	1 845	1 621
Change	147	(47)
Cumul des amortissements aux 31 décembre	4 167	2 175
Valeur comptable nette aux 31 décembre	17 475	12 576

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé des ajouts de 6 938 \$ (373 \$ en 2017) liés au paiement initial et à certains paiements d'étape aux termes de conventions de licence liées à des produits.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

11. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre	Valeur comptable ¹	
	2018	2017
	\$	\$
Prêts et autres créances i)		
Évalués au coût amorti	2 964	59 819
Évalués à la JVRN	24 711	s. o.
Placements dans des titres de capitaux propres ii)		
Disponibles à la vente	s. o.	19 425
Évalués à la JVRN	4 736	s. o.
Évalués à la JVAERG	6 074	s. o.
Instruments dérivés iii)		
Évalués à la JVRN	1 805	1 624
Placements dans des fonds iv)		
Disponibles à la vente	s. o.	54 968
Évalués à la JVRN	87 054	s. o.
Total	127 344	135 836

¹ Les soldes au 31 décembre 2018 ont été dressés selon IFRS 9. Les données comparatives de la période précédente n'ont pas été retraitées.

En raison des variations de la juste valeur et de la cession d'actifs financiers au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé les profits nets suivants sur les actifs financiers au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ».

	(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN	(Profit réalisé) perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN	Total
	\$	\$	\$
Prêts et autres créances i) ¹	2 523	(1 723)	800
Placements dans des titres de capitaux propres ii)	2 172	(2 978)	(806)
Instruments dérivés iii)	(825)	136	(689)
Placements dans des fonds iv)	(5 058)	(1 879)	(6 937)
Total	(1 188)	(6 444)	(7 632)

¹ (Le profit réalisé) la perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN comprend la comptabilisation des profits au jour 1 différés et la variation de la JVM liée au remboursement anticipé.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

i) Prêts et autres créances

Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et autres créances au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 comptabilisés selon IFRS 9.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts \$	Rembour- sements de prêts \$	Perte nette sur les actifs financiers ¹ \$	Change ² \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
Coût amorti ³	2 034	2 659	(1 878)	—	149	2 964	2 728	236
JVRN ⁴	58 330	4 376	(39 863)	(800)	2 668	24 711	4 937	19 774
Total	60 364	7 035	(41 741)	(800)	2 817	27 675	7 665	20 010

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Variations nettes découlant de la conversion des monnaies étrangères comptabilisées au compte de résultat ou à l'état du résultat global.

³ Prêts et autres créances comptabilisés au coût amorti comprenant Antibe, Pediapharm, Moksha8 et une créance à long terme.

⁴ Prêts et autres créances comptabilisés à la JVRN comprenant Medimetriks, 60P, Profound, Crescita et Synergy.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a consenti des prêts stratégiques totalisant 5 375 \$ et a reçu des remboursements de capital de 41 112 \$. En raison des variations de la juste valeur et de la comptabilisation des profits au jour 1 différés, la Société a comptabilisé une perte de 800 \$ au compte de résultat à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ». En outre, la Société a comptabilisé un montant de 2 817 \$ attribuable à l'effet de change, dont une tranche de 1 149 \$ est comptabilisée au compte de résultat à titre de « (profit) perte de change » et une tranche de 1 668 \$, à l'état du résultat global à titre de « profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger ». Au 31 décembre 2018, le solde notionnel des prêts s'élevait à 27 935 \$, y compris un montant de 24 296 \$ en devises (17 810 \$ US).

Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et autres créances au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 comptabilisés selon IAS 39.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Désactua- lisation ² \$	Rembour- sement de prêts ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
Coût amorti	75 731	20 311	5 520	(38 835)	(2 908)	59 819	39 057	20 762

¹ Juste valeur relative des prêts consentis, déduction faite des honoraires et des commissions de montage.

² Désactualisation des produits d'intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

³ Remboursements de capital des prêts consentis.

⁴ Variations nettes liées aux prêts radiés, à l'effet de change et à d'autres ajustements.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a déboursé un montant de 20 112 \$ au titre de prêts stratégiques et a reçu des remboursements de capital de 38 835 \$. En outre, la Société a comptabilisé des intérêts au titre de la désactualisation de 5 520 \$ dans les « produits d'intérêt sur les instruments financiers évalués au coût amorti » au compte de résultat et une perte de change de 2 908 \$ au compte de résultat. Au 31 décembre 2017, le solde notionnel des prêts s'élevait à 61 499 \$, y compris un montant de 52 636 \$ en devises (41 958 \$ US).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Medimetriks

Au cours de 2016, Knight a consenti à Medimetriks des prêts garantis de 31 290 \$ (23 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 d'Otsuka. Le 7 mars 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US) et des intérêts courus et honoraires de 3 569 \$ (2 757 \$ US). Au 31 décembre 2018, le solde notionnel du prêt s'élevait à 1 364 \$ (1 000 \$ US).

Antibe

Le 13 novembre 2015, Knight a investi dans des débentures convertibles garanties de premier rang émises par Antibe pour un montant en capital de 500 \$. En contrepartie des débentures, la Société a reçu une option de conversion, en vertu de laquelle les débentures peuvent être converties, jusqu'à leur date d'échéance, en actions ordinaires d'Antibe au prix de 0,22 \$ l'action (l'« option de conversion d'Antibe »). Le 27 mars 2018, Knight a exercé son option de conversion d'Antibe contre 2 489 889 actions ordinaires d'Antibe. Par conséquent, Knight a décomptabilisé le prêt et l'instrument dérivé et a comptabilisé un placement dans des titres de capitaux propres évalué à la JVRN de 996 \$.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt stratégique avec 60P (le « prêt consenti à 60P ») pour le développement de la tafenoquine (« Arakoda^{MC} »), médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes. Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et vient à échéance le 31 décembre 2020. En contrepartie du prêt consenti à 60P, Knight a obtenu les droits de commercialisation d'Arakoda^{MC} au Canada, en Israël et en Russie. Au 31 décembre 2016, le solde notionnel du prêt s'élevait à 3 815 \$ (2 842 \$ US).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Knight a consenti à 60P un prêt supplémentaire de 8 051 \$ (6 303 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % et a obtenu le droit de recevoir à titre de paiement en trésorerie des honoraires fondés sur la réussite de 753 \$ (600 \$ US). De plus, le 18 décembre 2017, 60P a procédé à une PNM à l'égard d'Arakoda^{MC} à la FDA des États-Unis. Au 31 décembre 2017, le solde notionnel du prêt s'élevait à 11 472 \$ (9 145 \$ US).

Le 8 février 2018, 60P a remboursé 5 613 \$ (4 460 \$ US), ce qui a fait passer le solde notionnel du prêt à 5 859 \$ (4 685 \$ US). Le 24 avril 2018, Knight a modifié la convention de prêt conclue avec 60P et s'est engagée à consentir un prêt supplémentaire pouvant atteindre 2 777 \$ (2 100 \$ US) portant intérêt à 15 % (le « prêt supplémentaire consenti à 60P »), pour soutenir l'approbation par les organismes de réglementation et la commercialisation d'Arakoda^{MC} (la « modification de la convention de prêt consenti à 60P »). En contrepartie de la modification de la convention de prêt consenti à 60P, 60P s'est engagée à verser à Knight un montant supplémentaire de 3 848 \$ (3 000 \$ US), majoré d'un taux d'intérêt annuel de 9 %, le 23 avril 2023 (la « débenture de 60P »). Aux termes de la débenture de 60P, Knight a le droit de convertir la débenture de 60P, en tout temps avant sa date d'échéance, en actions ordinaires de 60P à un prix d'exercice déterminé (l'« option de conversion de 60P »). De plus, 60P et Knight ont conclu un accord de licence exclusive concédant à Knight le droit de commercialiser Arakoda^{MC} en Amérique latine.

En raison de la modification de la convention de prêt consenti à 60P, la Société a comptabilisé le prêt supplémentaire consenti à 60P et un instrument hybride représentant la débenture de 60P et l'option de conversion de 60P (l'« instrument hybride de 60P ») à leurs justes valeurs respectives de 1 554 \$ (1 139 \$ US) et 1 312 \$ (961 \$ US). À la date de la transaction, la juste valeur du prêt supplémentaire consenti à 60P, déterminée d'après la méthode d'actualisation des flux de trésorerie en utilisant un taux d'actualisation de 20,01 %, s'élevait à 2 321 \$ (1 809 \$ US). La juste valeur de l'instrument hybride de 60P s'élevait à 1 958 \$ (1 526 \$ US) et correspond à la somme de la juste valeur de la débenture de 60P et de celle de l'option de conversion de 60P établies en utilisant respectivement la méthode d'actualisation des flux de trésorerie et le modèle Black et Scholes.

Au 31 décembre 2018, le solde notionnel du prêt s'élevait à 9 290 \$ (6 810 \$ US).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Profound

Le 30 avril 2015, la Société a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti à Profound un prêt de 4 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 15 % et venant à échéance le 3 juin 2019. Le 26 juillet 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de 3 188 \$ de Profound, correspondant au remboursement intégral du capital, des intérêts et des honoraires.

Moksha8

Le 17 octobre 2018, afin de financer ses besoins en matière de fonds de roulement, Moksha8 a émis un billet à court terme en faveur de Knight d'un montant de 2 599 \$ (2 000 \$ US). Le billet porte intérêt à 15 % et a été remboursé intégralement le 20 février 2019 dans le cadre de la réalisation d'une transaction de financement stratégique permettant l'emprunt jusqu'à concurrence d'un montant de 34 105 \$ (25 000 \$ US). Le billet a été comptabilisé au coût amorti, ce qui représentait sa juste valeur au 31 décembre 2018.

Pediapharm

Le 30 mars 2015, la Société a acheté des débentures convertibles de Pediapharm d'un montant en capital de 1 250 \$. Le 27 décembre 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de 1 305 \$ de Pediapharm, correspondant au remboursement intégral du capital, des intérêts et des honoraires.

Intega et Crescita

Le 22 janvier 2016, Knight a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti un montant total de 9 000 \$ à Intega afin de soutenir une acquisition d'entreprise (le « prêt consenti à Intega »). Le 1^{er} septembre 2016, Crescita a acquis Intega, ce qui a entraîné la modification et mise à jour du prêt consenti à Intega. En raison de la modification et d'un remboursement partiel, le solde du prêt s'élevait à 6 841 \$ et était garanti par une lettre de crédit.

Le 14 août 2017, Knight a modifié son prêt consenti à Crescita. Cette modification a donné lieu à un remboursement anticipé de 2 488 \$, réduisant de fait le solde du capital à 4 100 \$. En outre, la garantie dont était assorti le prêt a été modifiée, une lettre de crédit ayant été offerte en contrepartie d'une sûreté générale grevant les actifs de Crescita. Le taux d'intérêt annuel de 9 % et la date d'échéance du 22 janvier 2022 demeurent inchangés.

Synergy

En 2015, la Société a conclu des conventions de prêt garanti aux termes desquelles elle a consenti à Synergy des prêts garantis de 14 742 \$ (11 500 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 %. Au 31 janvier 2018, le montant intégral avait été remboursé.

Le 9 août 2017, Knight a consenti à Synergy un prêt garanti supplémentaire de trois ans de 12 705 \$ (10 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 10,5 % (le « prêt supplémentaire consenti à Synergy »). Knight a accordé également à Synergy une facilité de crédit courante jusqu'à concurrence de 25 090 \$ (20 000 \$ US) dont le déboursement se fera à l'entière discrétion de Knight. Selon IAS 39, le prêt été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 11 454 \$ (9 015 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 16,1 %. À l'adoption d'IFRS 9, le prêt a été comptabilisé à la JVRN.

PBB

Le 28 mars 2017, Knight a cédé le prêt consenti à PBB contre le remboursement du solde du capital de 17 450 \$ (13 125 \$ US) ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

Apicore

Le 30 décembre 2016, la Société avait reçu un avis de remboursement anticipé de la part d'Apicore. Le 6 janvier 2017, Apicore a remboursé le solde du capital du prêt que Knight lui avait consenti, soit 8 137 \$ (6 158 \$ US), ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) Placements dans des titres de capitaux propres

2018

Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des titres de capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comptabilisés selon IFRS 9.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit net (perte nette) sur la juste valeur ³ \$	Change ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
JVRN	6 375	28 617	(31 163)	806	101	4 736	4 736	—
JVAERG	13 050	400	(44)	(7 749)	417	6 074	1 629	4 445
Total	19 425	29 017	(31 207)	(6 943)	518	10 810	6 365	4 445

¹ Titres achetés ou reçus à titre de contrepartie dans le cadre de transactions de financement stratégique.

² Montant de trésorerie reçu à la cession de titres au cours de la période.

³ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché comptabilisée au compte de résultat (JVRN) ou à l'état du résultat global (JVAERG). Comprend les profits réalisés à la cession de 2 978 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (comptabilisés à titre de réévaluation de titres de capitaux propres au compte de résultat consolidé de l'exercice considéré et des exercices antérieurs).

⁴ Variations nettes attribuables à la conversion des monnaies étrangères comptabilisée au compte de résultat (JVRN) ou à l'état du résultat global (JVAERG).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé un profit net de 907 \$ sur les actifs financiers attribuable à la réévaluation et à la cession de titres de capitaux propres évalués à la JVRN dans le compte de résultat. Elle a également comptabilisé une perte latente de 7 332 \$ liée aux variations attribuables à la réévaluation des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG dans l'état du résultat global, dont un montant de 140 \$ est comptabilisé à titre de « profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger ».

Selon IFRS 9, la Société a désigné les placements stratégiques suivants comme étant des placements dans des titres de capitaux propres à la JVAERG.

Au 31 décembre 2018	Nombre d'actions ordinaires détenues	Juste valeur \$
Crescita	2 834 689	1 260
Profound	2 965 550	1 631
Synergy ¹	17 645 812	—
Medimetriks ²	2 315 007	3 183
Total		6 074

¹ Évalué selon le cours de marché (prix de clôture sur le marché hors cote OTCXD), moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale que la Société a différé. La JVM, compte non tenu du profit au jour 1 différé, s'est élevée à 4 093 \$ (3 000 \$ US).

² Évalué selon l'approche fondée sur les bénéfices, moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale que la Société a différé. La JVM en monnaie initiale, déduction faite du profit au jour 1, s'est élevée à 2 333 \$ US.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau ci-dessous présente les variations des placements dans des titres de capitaux propres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, selon IAS 39.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit réalisé ³ \$	Dépréci- ation ⁴ \$	Divers ⁵ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
JVAERG	30 936	6 499	(12 872)	2 342	(1 621)	(5 859)	19 425	19 194	231

¹ Titres de capitaux propres achetés ou reçus à titre de contrepartie dans le cadre de transactions de financement stratégique.

² Montant de trésorerie reçu à la cession de titres au cours de l'exercice.

³ Profit réalisé à la cession de titres de capitaux propres.

⁴ Pertes de valeur, auparavant comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, reclassées dans le compte de résultat consolidé.

⁵ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché, à l'effet de change et au reclassement, des autres éléments du résultat global au compte de résultat consolidé, des profits réalisés ou des pertes réalisées, au moment de la cession et à d'autres ajustements.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé un profit réalisé net sur les actifs financiers de 2 342 \$ au compte de résultat. Elle a également comptabilisé une perte de valeur de 1 621 \$ en raison de la baisse importante de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres disponible à la vente par rapport à son coût moyen pondéré. De plus, la Société a comptabilisé une perte latente de 5 859 \$ liée aux variations attribuables à la réévaluation à la juste valeur, à l'effet de change et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés ou des pertes réalisées auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, au moment de la cession.

Crescita

Le 6 octobre 2017, Knight a reçu 566 471 actions ordinaires de Crescita par suite d'une entente relative au transfert d'actions conclue avec un actionnaire de Crescita. Au 31 décembre 2017, Knight détenait un total de 2 079 973 actions ordinaires de Crescita, soit environ 14,9 % des actions ordinaires de Crescita en circulation, d'une valeur comptable de 1 144 \$, qui ont été évaluées selon le cours de marché.

Knight a reçu 2 079 973 droits (les « droits ») émis aux termes de la notice de placement de droits de Crescita datée du 2 février 2018 (le « placement de droits »). Chaque deux droits permettent à Knight de souscrire une action ordinaire de Crescita au prix de 0,53 \$ l'action. Le 9 mars 2018, la Société a exercé ses droits et a investi 400 \$ recevant en contrepartie 754 716 actions ordinaires de Crescita en vertu du placement de droits. Au 31 décembre 2018, Knight détenait un nombre total de 2 834 689 actions ordinaires de Crescita, soit environ 13,5 % des actions ordinaires en circulation, d'une valeur comptable de 1 260 \$, qui ont été évaluées selon le cours de marché.

Antibe

Le 27 mars 2018, Knight a exercé son option de conversion des débentures d'Antibe de 500 \$ en 2 489 889 actions ordinaires, lesquelles ont toutes été vendues au cours de 2018 en contrepartie de 1 011 \$.

TXMD

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation du TX-004HR et du TX-001HR au Canada et en Israël. Aux termes de cette convention, Knight a investi 26 028 \$ (20 000 \$ US) en actions ordinaires de TXMD au prix de 6,64 \$ (5,10 \$ US) lors d'un appel public à l'épargne. Au 31 décembre 2018, la Société détenait un nombre nominal d'actions ordinaires de TXMD.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Jaguar

Le 24 septembre 2018, Knight a conclu un accord de distribution, de licence et d'approvisionnement avec Jaguar qui concède à Knight le droit exclusif de commercialiser Mytesi® (comprimés à action retardée contenant 125 mg de crofelemer) et les produits connexes au Canada et en Israël ainsi qu'un droit de première négociation pour la commercialisation de Mytesi® et des produits connexes dans certains pays en Amérique latine. Le 2 octobre 2018, Jaguar a annoncé un placement par voie de prise ferme d'un total de 15 000 001 actions ordinaires, à un prix d'offre de 0,60 \$ US l'action, pour un produit brut d'environ 9,0 millions \$ US. Le 4 octobre 2018, Knight a investi 1 161 \$ (900 \$ US) en actions ordinaires de Jaguar au prix de 0,77 \$ (0,60 \$ US) l'action et a reçu 1 500 000 actions ordinaires. Au 31 décembre 2018, la Société détenait 291 389 actions de Jaguar.

Medimetriks

Au cours de 2016, aux termes de prêts consentis à Medimetriks, Knight a reçu 737 644 actions ordinaires de Medimetriks. De plus, en contrepartie, Knight a reçu un instrument dérivé sous forme de clause de participation visant une participation supplémentaire de 2,7 % dans Medimetriks, ou 365 492 actions ordinaires de celle-ci (les « actions ordinaires supplémentaires »). Les actions ordinaires supplémentaires ont été émises à l'intention de Knight le 31 mai 2017 et comptabilisées à la juste valeur de 2,56 \$ (1,97 \$ US) par action ordinaire selon l'approche fondée sur les bénéfices.

Au cours de 2017, aux termes de ses conventions de prêt conclues avec Medimetriks, Knight a reçu 1 577 363 actions ordinaires supplémentaires, ce qui a fait passer sa participation à 15,6 % sur une base diluée et à 19,0 % sur une base non diluée. Les actions ordinaires supplémentaires ont été comptabilisées à la juste valeur de 1,79 \$ (1,43 \$ US) par action ordinaire, calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices. Par suite de l'émission des actions ordinaires supplémentaires à l'intention de Knight, la Société a comptabilisé un total de 3 108 \$ (2 453 \$ US) au titre des autres produits et un profit latent sur les actifs financiers au compte du résultat.

Au 31 décembre 2018, la Société détenait 2 315 007 (2 315 007 en 2017) actions ordinaires de Medimetriks, d'une valeur comptable de 3 183 \$ (2 333 \$ US) (3 237 \$ (2 581 \$ US) en 2017). La juste valeur des actions ordinaires a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices, moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale que la Société a reporté.

Merus

Le 17 juillet 2017, à la clôture de l'acquisition de Merus par Norgine B.V., la Société a réalisé un profit de 1 457 \$ par suite de la cession de ses 5 460 200 actions ordinaires de Merus. Avant la vente, la Société détenait une participation stratégique correspondant à 4,7 % des actions ordinaires en circulation de Merus.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iii) Instruments dérivés

Le tableau suivant présente les variations dans les instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comptabilisés selon IFRS 9.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit net sur la juste valeur \$	Change ³ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
JVRN	1 624	—	(622)	689	114	1 805	—	1 805

¹ Instruments dérivés comptabilisés au cours de l'exercice.

² Instruments dérivés décomptabilisés ou cédés au cours de l'exercice.

³ Variations nettes attribuables à la conversion des monnaies étrangères comptabilisée au compte de résultat ou à l'état du résultat global.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé un montant de 689 \$ à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la JVRN » au compte de résultat en raison de la variation de la juste valeur. De plus, la Société a comptabilisé un montant de 114 \$ attribuable à l'effet de change, dont un montant de 42 \$ est comptabilisé à titre de « (profit) perte de change » au compte de résultat et un montant de 72 \$ à titre de « profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » à l'état du résultat global.

Le tableau suivant présente les variations dans les instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comptabilisés selon IAS 39.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit réalisé (perte réalisée) ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
JVRN	1 189	3 610	(3 226)	—	51	1 624	597	1 027

¹ Instruments dérivés comptabilisés au cours de l'exercice.

² Instruments dérivés décomptabilisés ou cédés au cours de l'exercice.

³ Profit réalisé ou perte réalisée sur des cessions.

⁴ Variations attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché et à l'effet de change relativement aux instruments dérivés détenus au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé un profit latent net sur les actifs financiers de 51 \$ attribuable à la réévaluation à la juste valeur et à l'écart de conversion comptabilisés dans le compte de résultat.

Medimetriks

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aux termes de la convention de prêt conclue avec Medimetriks, la Société a comptabilisé un montant de 496 \$ (395 \$ US) à titre d'instrument dérivé pour obtenir le droit de recevoir un paiement en trésorerie sous réserve d'un événement futur. Le paiement en trésorerie varie en fonction de la valeur des actions ordinaires de Medimetriks qui a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices. Au 31 décembre 2018, l'instrument dérivé était comptabilisé à la juste valeur de 539 \$ (395 \$ US) (496 \$ (395 \$ US) en 2017).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Synergy

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a touché, à titre de contrepartie du prêt consenti de 12 705 \$ (10 000 \$ US) à Synergy, des honoraires fondés sur la réussite payables à l'échéance. Ces honoraires constituent des instruments dérivés étant donné que leur valeur varie en fonction des variations du cours de marché des actions ordinaires de Synergy. La juste valeur initiale des honoraires fondés sur la réussite de 870 \$ (685 \$ US) a été déterminée selon la valeur actuelle du versement attendu. Au 31 décembre 2018, l'instrument dérivé était comptabilisé à la juste valeur de 1 116 \$ (818 \$ US) (886 \$ (706 \$ US) en 2017).

Divers

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a conclu une convention avec une entreprise associée qui s'est traduite par la comptabilisation d'un instrument dérivé de 1 282 \$ (964 \$ US). Dans le cadre de cette convention, Knight a comptabilisé, au cours de l'exercice, d'autres produits de 772 \$ (2 030 ILS) dans le compte de résultat. Au 31 décembre 2017, la convention avait été réglée et aucun actif ni passif ne sont maintenant liés à cette entreprise associée.

iv) Placements dans des fonds

Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, comptabilisés selon IFRS 9.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Distributions ² \$	Profit net sur la juste valeur \$	Change ³ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
JVRN	54 968	27 169	(6 769)	6 937	4 749	87 054	—	87 054

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de créance.

² Distributions reçues des fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui se sont traduites par un profit réalisé de 1 879 \$ (comptabilisé à titre de réévaluation des placements dans des fonds aux comptes de résultat consolidés de l'exercice considéré et des exercices antérieurs).

³ Variations nettes attribuables à la conversion des monnaies étrangères, comptabilisées au compte de résultat ou à l'état du résultat global.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, Knight a investi 27 169 \$ (y compris 8 568 \$ US et 3 772 €) et a reçu des distributions de 6 769 \$ (y compris 1 275 \$ US et 2 586 €). La Société a comptabilisé une augmentation nette de 6 937 \$ au compte de résultat en raison d'ajustements liés à la valeur de marché. Par ailleurs, la Société a comptabilisé une augmentation nette de 4 749 \$ attribuable à l'effet de change, dont un montant de 900 \$ est comptabilisé à titre de « (profit) perte de change » au compte de résultat et un montant de 3 849 \$, à titre de « profit latent (perte latente) à la conversion des résultats des établissements à l'étranger » à l'état du résultat global.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comptabilisés selon IAS 39.

	Valeur comptable au début de l'exercice \$	Ajouts ¹ \$	Distributions ² \$	Profit réalisé (perte réalisée) ³ \$	Divers ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
JVAERG	34 576	21 314	(8 083)	2 077	5 084	54 968	—	54 968

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance.

² Distributions provenant des fonds.

³ Profits réalisés sur le remboursement de capital.

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché, à l'effet de change et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés au moment des distributions ou de la cession.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, Knight a investi 21 314 \$ (y compris 9 752 \$ US et 4 774 €) au cours de l'exercice et a reçu des distributions de 8 083 \$ (y compris 1 837 \$ US et 2 867 €). La Société a comptabilisé un profit net de 2 077 \$ sur les actifs financiers liés au profit réalisé sur les distributions dans le compte de résultat. Par ailleurs, la Société a comptabilisé une augmentation nette de 5 084 \$ dans les autres éléments du résultat global attribuable à l'effet de change, à des ajustements liés à la valeur de marché et au reclassement, des autres éléments du résultat global au résultat consolidé, des profits réalisés ou des pertes réalisées au moment de la cession.

12. ÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	Placements dans des titres de capitaux propres¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	Placements dans des titres de capitaux propres²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	- Placements dans des titres de capitaux propres³ - Placements dans des fonds - Prêts et créances évalués à la JVRN - Prêts et créances évalués au coût amorti - Instruments dérivés

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs.

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs.

³ Titres de sociétés fermées.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

i) Hiérarchie des justes valeurs

Au 31 décembre	2018 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	24 711	—	—	24 711
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	4 736	4 736	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	6 074	2 891	—	3 183
Instruments dérivés	1 805	—	—	1 805
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	87 054	—	—	87 054
Total	124 380	7 627	—	116 753

Au 31 décembre	2017 \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Équivalents de trésorerie	5 509	—	5 509	—
Titres négociables	268 573	—	268 573	—
Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente	19 425	10 059	6 129	3 237
Instruments dérivés	1 624	—	—	1 624
Placements dans des fonds disponibles à la vente	54 968	—	—	54 968
Total	350 099	10 059	280 211	59 829

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) Profits au jour 1

À l'acquisition d'un instrument financier, si la Société détermine que sa juste valeur diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. La Société affiche les profits au jour 1 différés suivants :

Aux 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Prêts évalués à la JVRN		
Medimetriks ¹	467	s. o.
Prêt supplémentaire consenti à 60P ²	685	s. o.
Instrument hybride de 60P ³	566	s. o.
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG		
Medimetriks ⁴	996	915
Synergy ⁵	5 135	4 721
Total	7 849	5 636

¹ Profit au jour 1 en monnaie initiale de 342 \$ US.

² Profit au jour 1 en monnaie initiale de 502 \$ US.

³ Profit au jour 1 en monnaie initiale de 415 \$ US.

⁴ Profit au jour 1 en monnaie initiale de 730 \$ US (730 \$ US en 2017).

⁵ Profit au jour 1 en monnaie initiale de 3 764 \$ US (3 764 \$ US en 2017).

13. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le 9 septembre 2015, Knight a acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'est élevée à 82 001 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 330 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et de l'actionnaire détenant le contrôle, ainsi qu'une contrepartie éventuelle de 1 100 \$.

Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ dans la participation dans une entreprise associée. Il ne reste aucun autre montant de contrepartie éventuelle à verser à Medison.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La participation dans Medison est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part de l'actif net identifiable de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

Aux 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Valeur comptable au début de l'exercice	75 983	80 113
Quote-part du résultat net pour l'exercice, compte non tenu des ajustements de la juste valeur	6 066	6 961
Amortissement des ajustements de la juste valeur	(5 511)	(6 107)
Quote-part du résultat net pour l'exercice	555	854
Quote-part des autres éléments du résultat global	2 607	—
Dividendes¹	—	(4 984)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	79 145	75 983

¹ Pour de plus amples renseignements, voir la note 28 iv).

La Société présente les principales informations financières tirées des états financiers consolidés de Medison établis en nouveaux shekels israéliens (ILS) et selon les PCGR d'Israël, lesquels sont ensuite convertis en IFRS et en dollars canadiens aux fins de l'information financière :

Données tirées du compte de résultat et de l'état du résultat global de Medison	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	260 651	216 442
Résultat net	1 963	3 020
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	9 222	—
Total du résultat global pour l'exercice	11 185	3 020

Données tirées du bilan de Medison	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
	\$	\$
Actifs courants	202 889	141 175
Actifs non courants	276 390	282 479
Total de l'actif	479 279	423 654
Passifs courants	121 091	81 476
Passifs non courants	82 243	77 418
Total du passif	203 334	158 894
Total des capitaux propres	275 945	264 760
Valeur comptable du placement de Knight avant l'élément de rapprochement	78 015	74 853
Variation de la contrepartie éventuelle	1 130	1 130
Valeur comptable du placement de Knight	79 145	75 983

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

14. AUTRE DÉBITEUR

Avis de nouvelle cotation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un bon d'évaluation prioritaire détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc. Un bon d'évaluation prioritaire est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le bon d'évaluation prioritaire de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du bon d'évaluation prioritaire dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

15. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Dettes fournisseurs	752	541
Charges à payer	5 348	4 484
Total	6 100	5 025

16. CAPITAUX PROPRES

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

	Notes	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1^{er} janvier 2017		142 713 489	760 447
Émission en vertu du régime d'options sur actions	ii)	75 000	832
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	iii)	23 372	211
Solde au 31 décembre 2017		142 811 861	761 490
Émission en vertu du régime d'options sur actions	ii)	11 289	130
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	iii)	27 362	224
Solde au 31 décembre 2018		142 850 512	761 844

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

ii) Régime d'options sur actions

La Société offre aux salariés, administrateurs, dirigeants et consultants un régime d'options sur actions réglé en instruments de capitaux propres. Le 9 mai 2017, un nouveau régime d'options sur actions (le « Régime ») a été approuvé par le conseil d'administration et les actionnaires. Toutes les options émises aux termes de l'ancien régime font partie du Régime. Le nombre total maximal d'options sur actions en cours aux termes du régime ne doit jamais excéder 10 % des actions de la Société en circulation à la date d'attribution. La période de l'option peut durer jusqu'à dix ans à compter de sa date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition. Si aucune condition n'est précisée, les droits rattachés aux options sur actions s'acquièrent en tranches égales de 25 % par année, à chaque date anniversaire. Les options sur actions exercées, arrivées à échéance, annulées, ayant fait l'objet d'une renonciation ou résiliées peuvent être émises à nouveau aux termes du Régime. Généralement, les options sur actions ont une durée de sept ou dix ans et les droits y rattachés s'acquièrent sur un an pour les administrateurs et sur trois ou quatre ans pour les salariés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 2 170 \$ (3 038 \$ en 2017), moyennant la comptabilisation d'un crédit correspondant dans le surplus d'apport par suite de l'attribution d'options sur actions, déduction faite des extinctions. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période, estimée au moyen du modèle de Black et Scholes, était de 3,20 \$ (4,65 \$ en 2017). La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution, en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	2,15 %	1,46 %
Taux de rendement	Néant	Néant
Facteur de volatilité moyen pondéré i)	40 %	40 %
Taux d'extinction des droits non acquis	2 %	2 %
Durée prévue moyenne pondérée	6,3 ans	7,65 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société et de sociétés semblables.

	Exercices clos les 31 décembre			
	2018		2017	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	3 447 659	7,50	3 147 112	7,14
Options attribuées	759 991	8,41	545 391	10,01
Options exercées	(11 289)	8,02	(75 000)	7,34
Options échues / faisant l'objet d'une renonciation	(66 518)	8,81	(169 844)	8,99
Solde à la fin de l'exercice	4 129 843	7,64	3 447 659	7,50
Options exerçables à la fin de l'exercice	2 936 413	7,18	2 405 262	6,81

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en cours au 31 décembre 2018 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 397 220	2,37	5,62	1 397 220	2,37	5,62
5,72 à 8,02	992 120	4,58	7,65	504 174	3,30	7,56
8,03 à 9,18	874 745	3,82	8,60	693 696	3,87	8,70
9,19 à 10,25	865 758	7,51	9,94	341 323	2,91	9,87
	4 129 843	4,29	7,64	2 936 413	3,36	7,18

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en circulation au 31 décembre 2017 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 397 220	3,37	5,62	1 397 220	3,37	5,62
5,72 à 8,02	665 113	4,83	7,60	352 314	4,32	7,49
8,03 à 9,18	676 873	3,99	8,73	507 928	3,77	8,74
9,19 à 10,25	708 453	8,88	9,93	147 800	8,11	9,84
	3 447 659	4,91	7,50	2 405 262	3,89	6,81

iii) Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») permettant aux administrateurs et salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Les salariés peuvent verser jusqu'à concurrence de 10 % de leur salaire et les administrateurs peuvent verser jusqu'à 10 \$ par année. En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a émis 27 362 actions (23 372 actions en 2017) en vertu du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 224 \$ (211 \$ en 2017).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iv) Bons de souscription

Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a acquis 11 470 920 actions ordinaires de Pediapharm contre 221 126 actions ordinaires et 221 126 bons de souscription de Knight venant à échéance le 15 juillet 2020. La juste valeur de chaque bon de souscription de Knight émis dans le cadre de la transaction liée à Pediapharm a été établie à 2,82 \$ (624 \$ au total) au moyen du modèle de Black et Scholes suivant les hypothèses et données ci-dessous :

Hypothèses	15 juillet 2016
Taux d'intérêt sans risque	0,62 %
Durée prévue	4 ans
Volatilité prévue	50 %
Données	15 juillet 2016
Valeur par action ordinaire	8,35 \$
Prix d'exercice	10 \$

Origin

Le 24 juin 2015, Knight avait acquis les actifs liés à Neuragen® suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti qu'elle avait conclue avec Knight. La Société avait émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, dans certains cas sous réserve de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits à un prix d'exercice de 10,00 \$ par action, et viennent à échéance le 30 juin 2025. La Société a évalué les bons de souscription émis en fonction de la probabilité que certaines conditions financières soient réalisées. Les bons de souscription qui n'atteindront probablement pas leur indice de référence financier prescrit se sont vu attribuer une valeur nulle. Les autres bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 4,14 \$ par option (161 \$ au total) selon le modèle d'évaluation des options de Black Scholes et les hypothèses suivantes :

Hypothèses	24 juin 2015
Taux d'intérêt sans risque	1,73 %
Durée prévue	10 ans
Volatilité prévue	60 %
Données	24 juin 2015
Valeur par action ordinaire	6,70 \$
Prix d'exercice	10 \$

Nombre de bons de souscription en circulation

Aux 31 décembre	2018	2017
Pediapharm	221 126	221 126
Origin	185 000	185 000
Total	406 126	406 126

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

17. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Aux 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Profit net réalisé reclassé au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 1 913 \$	s. o.	(14 160)
Perte de valeur reclassée au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 218 \$	s. o.	1 403
Profits latents nets sur les instruments financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 1 323 \$	s. o.	19 856
Pertes latentes nettes sur les titres à la JVAERG, déduction faite de l'impôt de 1 156 \$	(12 232)	—
Quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite de l'impôt de 823 \$	2 607	—
Profit latent à la conversion des résultats des établissements à l'étranger	30 580	13 808
Total	20 955	20 907

18. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Salaires	3 880	3 229
Primes	787	216
Régimes incitatifs à base d'actions	2 223	3 056
Total	6 890	6 501

La rémunération totale des principaux dirigeants, y compris les administrateurs, était la suivante :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Salaires	849	1 053
Primes	379	—
Jetons de présence	73	70
Régimes incitatifs à base d'actions	1 663	2 652
Total	2 964	3 775

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

19. RÉSULTAT PAR ACTION

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Aux 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Résultat net	24 079	17 244
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	142 827 616	142 763 730
Résultat de base par action	0,17 \$	0,12 \$

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après l'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour réaliser la conversion des actions potentiellement dilutives. Une action potentiellement dilutive pour la Société s'entend des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours de marché moyen des actions de la Société au cours de l'exercice.

	2018 \$	2017 \$
Résultat net	24 079	17 244
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	142 827 616	142 763 730
Ajustement tenant compte des options sur actions	447 394	652 936
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	143 275 010	143 416 666
Résultat dilué par action	0,17 \$	0,12 \$

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

20. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux au résultat avant impôt sur le résultat. Les raisons de cet écart et l'incidence fiscale connexe se présentent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	29 464	21 199
Taux d'imposition applicable	26,7 %	26,8 %
Impôt sur le résultat au taux applicable prévu par la loi	7 867	5 681
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Écart de taux entre les territoires	(3 224)	(2 745)
Variation du taux d'imposition	(73)	11
Ajustement des exercices antérieurs	(51)	110
Économies fiscales non comptabilisées découlant de pertes fiscales et de différences temporaires	822	693
Incidence des frais non déductibles et autres	44	205
Total de la charge d'impôt sur le résultat	5 385	3 955
Taux d'imposition effectif moyen	18,3 %	18,7 %

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable de la Société est le taux d'imposition canadien combiné en vigueur dans le territoire où la Société exerce ses activités.

Le tableau suivant présente la charge d'impôt.

	2018 \$	2017 \$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	3 485	1 985
Ajustements de l'impôt exigible de l'exercice précédent	50	(88)
	3 535	1 897
Impôt différé		
Lié à la naissance et au renversement des différences temporaires	2 024	1 849
Variation du taux d'imposition	(73)	11
Ajustement des exercices antérieurs	(101)	198
	1 850	2 058
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	5 385	3 955

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente le mouvement des différences temporaires au cours de l'exercice.

	Solde au 31 décembre 2017 \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Variation du taux de change \$	Autre \$	Solde au 31 décembre 2018 \$
Immobilisations corporelles	141	(4)	—	—	—	137
Immobilisations incorporelles	(298)	(45)	—	—	—	(343)
Actifs financiers	785	(579)	118	—	(38)	286
Frais de financement	3 640	(1 690)	—	—	—	1 950
Pertes fiscales	557	—	—	—	—	557
Divers	(95)	468	(3)	2	—	372
Actifs d'impôt différé, montant net	4 730	(1 850)	115	2	(38)	2 959

	Solde au 31 décembre 2016 \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Variation du taux de change \$	Solde au 31 décembre 2017 \$
Immobilisations corporelles	160	(19)	—	—	141
Immobilisations incorporelles	(165)	(133)	—	—	(298)
Actifs financiers	328	(201)	658	—	785
Frais de financement	5 330	(1 690)	—	—	3 640
Pertes fiscales	557	—	—	—	557
Divers	(133)	(17)	—	55	(95)
Actifs d'impôt différé, montant net	6 077	(2 060)	658	55	4 730

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui suivent :

	2018 \$	2017 \$
Pertes fiscales	5 413	6 224
Crédits d'impôt à l'investissement	1 249	1 230
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental	5 789	5 837
Actifs financiers	—	1 183
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	12 451	14 474

21. INFORMATION SECTORIELLE

La Société n'a qu'un seul secteur à présenter dont la principale activité commerciale est axée sur le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits des activités ordinaires tirés des produits vendus au Canada et à l'échelle internationale se sont élevés respectivement à 2 399 \$ et 10 101 \$. De plus, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles, d'un placement dans

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

l'entreprise associée et d'autres créances clients détenus au Canada et à l'échelle internationale ont représenté respectivement 118 114 \$ et 2 610 \$.

22. RISQUE FINANCIER

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers et les capitaux propres. Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de marché

Risque de change

La Société conserve de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des créances clients et autres débiteurs, d'autres actifs financiers, d'autres soldes à payer et des fournisseurs et charges à payer en dollars américains, en euros, en ILS et en CHF et, par conséquent, court un risque de change sur ces soldes. Le tableau suivant présente le risque de change net sur les soldes libellés en devises.

2018	\$ US	€	ILS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 502	213	7 287
Titres négociables	104 294	—	—
Créances clients et autres débiteurs	2 774	376	—
Autres actifs financiers	58 148	13 954	—
Autres soldes à payer	(1 950)	(65)	—
Fournisseurs et charges à payer	(1 215)	(174)	(101)
Exposition nette	177 553	14 304	7 186
2017	\$ US	€	ILS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 731	2 650	28 975
Titres négociables	78 021	—	—
Créances clients et autres débiteurs	4 073	179	—
Autres actifs financiers	80 053	9 186	—
Autres soldes à payer	(1 278)	(65)	—
Fournisseurs et charges à payer	(808)	(252)	(79)
Exposition nette	191 792	11 698	28 896

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements disponibles à la vente qui courent un risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

2018	\$
Placements dans des titres de capitaux propres	10 810
Placements dans des fonds	87 054
Instruments dérivés	689
Exposition nette	98 553
2017	\$
Placements dans des titres de capitaux propres disponibles à la vente	19 425
Placements dans des fonds disponibles à la vente	54 968
Instruments dérivés	737
Exposition nette	75 130

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. La Société gère le risque de prix sur titres de capitaux propres en appliquant des politiques rigoureuses en matière de placement approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 125 270 \$ (122 490 \$ en 2017), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis et participations dans des fonds.

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minime et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- trois institutions financières canadiennes et trois sociétés affiliées étrangères d'institutions financières canadiennes;
- une société d'assurance canadienne et une société canadienne;
- cinq coopératives d'épargne et de crédit canadiennes.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Elle établit les pertes sur crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

montants impayés pour chaque client. Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a évalué que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

Le tableau suivant représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, sans tenir compte des titres obtenus pour réduire le risque. L'exposition maximale au risque de crédit est déterminée en fonction de la valeur comptable de l'actif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
	\$	\$
Créances clients et débiteurs	2 896	2 116
Intérêts à recevoir	7 645	5 587
Prêts consentis	27 675	59 819
Placements dans des fonds	87 054	54 968
Total	125 270	122 490

En ce qui concerne les créances clients et les débiteurs, la direction détermine le risque de crédit en fonction des clients représentant plus de 10 % des créances clients. Au 31 décembre 2018, trois clients représentaient 78 % du solde des créances clients et débiteurs (deux clients représentaient 82 % du solde en 2017). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, trois clients représentaient respectivement 50 %, 13 % et 15 % des produits des activités ordinaires (deux clients représentaient 64 % des produits des activités ordinaires en 2017).

Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables, dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Analyse de sensibilité

D'après le risque de change net et le risque de prix sur titres de capitaux propres susmentionnés, et toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné une variation dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global, comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Risque de change (variation de 5 %)²		
\$ US	12 111	12 030
€	1 117	880
ILS	130	522
CHF	—	40
Risque de prix sur titres de capitaux propres (variation de 5 %)^{1, 3}		
Placements dans des titres de capitaux propres	541	971
Placements dans des fonds	4 353	2 748
Instruments dérivés	34	37

¹ La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement dans des titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

² Comprend la variation de 159 \$ à l'état du résultat global.

³ Comprend la variation de 302 \$ à l'état du résultat global.

23. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'incidence sur les flux de trésorerie des variations du fonds de roulement et des autres soldes sans effet sur la trésorerie se présente comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018 \$	2017 \$
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) des :		
Créances clients et autres débiteurs	(2 580)	(3 201)
Stocks	88	(434)
Impôts sur le résultat à recevoir	(29)	3 891
Augmentation des :		
Fournisseurs et charges à payer	1 075	1 818
Impôts sur le résultat à payer	3 106	1 940
Autre		
Autres actifs financiers	(1 658)	(964)
Autres éléments d'exploitation	2	3 050

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

24. RÉGLEMENTATION DES PRIX DE CERTAINS MÉDICAMENTS BREVETÉS

Tous les médicaments brevetés faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB, l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada est fixé dans une fourchette dont le bas représente le prix des médicaments comparables déjà vendus au Canada et le haut, le prix médian de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada.
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le 25 juin 2018, le CEPMB a publié un projet de cadre de mise en œuvre des lignes directrices, en vue de l'application des modifications proposées. Si les modifications proposées sont adoptées, elles devraient entraîner une baisse des prix des médicaments brevetés au Canada. L'entrée en vigueur du règlement qui était prévue le 1^{er} janvier 2019 a été reportée en raison de l'examen par le gouvernement des commentaires reçus. Nous devons attendre la fin du processus de consultation et la publication dans la *Gazette du Canada* pour connaître la nature et l'entrée en vigueur de ces modifications (y compris la possibilité d'application rétroactive de certaines d'entre elles).

La version définitive des modifications réglementaires pourrait avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourrait nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

25. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 10 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

26. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des obligations contractuelles s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces obligations sont classées dans quatre grandes catégories : contrat de location simple, engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements liés aux titres de capitaux propres. Les engagements de la Société au 31 décembre 2018 étaient les suivants :

i) Contrat de location simple

La Société est partie à des contrats de location simple visant la location de ses locaux. Les paiements annuels minimaux futurs prévus sont les suivants :

	\$
2019	301
2020	301
2021	293
2022	230
2023	—
Total	1 125

ii) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2018, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 61 973 \$ (84 508 \$ en 2017), y compris 17 714 \$ (12 985 \$ US) et 13 650 \$ (8 743 €), établi en fonction des taux de change de clôture, peut être puisé sur la durée de vie des fonds.

iii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 99 277 \$, dont 31 793 \$ (23 305 \$ US) et 547 \$ (350 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence 2 135 \$ (738 € et 721 \$ US) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

iv) Engagements liés aux titres de capitaux propres

Sous réserve d'une convention de prêt conclue avec un emprunteur, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un placement dans des titres de capitaux propres de 3 411 \$ (2 500 \$ US).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

27. RECLASSEMENT DES CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

i) Puma

En janvier 2019, la Société a conclu une convention de licence exclusive avec Puma en vue d'obtenir les droits exclusifs de commercialisation de NERLYNX® (neratinib) au Canada. En juillet 2018, Puma a déposé auprès de Santé Canada une PNM visant NERLYNX® pour le traitement adjuvant prolongé du cancer du sein HER2-positif (surexpression des récepteurs HER2) au stade précoce chez des adultes qui suivent un traitement adjuvant à base de trastuzumab. Knight versera jusqu'à 9 728 \$, dont une tranche de 2 728 \$ (2 000 \$ US) pour les paiements initiaux et d'étape.

ii) Moksha8

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée en exploitation au Brésil et au Mexique, jusqu'à un montant de 170 525 \$ (125 000 \$ US). Aux termes de la convention, Knight peut prêter jusqu'à 34 105 \$ (25 000 \$ US) en fonds de roulement, dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été émise à la clôture de la convention. Le prêt porte à intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. La Société peut, à son entière discrétion, émettre un montant supplémentaire jusqu'à concurrence de 136 420 \$ (100 000 \$ US) visant l'expansion de la Société et l'acquisition de licences de produits. Dans le cadre de la convention de financement stratégique, Knight a reçu des bons de souscription à un prix d'exercice unitaire de 0,01 \$ US, représentant 5 % des actions diluées de Moksha8.

iii) Triumvira

Le 20 février 2019, la Société a conclu une convention de prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T. Le prêt porte intérêt à un taux de 15 % par année et vient à échéance le 20 février 2020. En outre, Knight a reçu des bons de souscription visant l'achat de 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira et le droit exclusif de commercialiser les futurs produits approuvés de Triumvira au Canada, en Israël, au Mexique et en Colombie, et le TAC01-CD19 en Israël, au Mexique, au Brésil et en Colombie.

iv) Dividendes de Medison

Le 4 mars 2019, le conseil d'administration de Medison a déclaré et approuvé des dividendes de 4 153 \$ (11 308 ILS) payables à Knight.

Marché boursier

Bourse de Toronto
Symbole boursier : GUD

Agent des transferts

Société de fiducie AST
2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1600
Montréal (Québec) H3A 2A6
Téléphone : 1 (800) 387-0825

Relations avec les investisseurs

Samira Sakhia
Présidente et chef des finances
Téléphone : (514) 484-4483
Courriel : info@gudknight.com

Siège social

Thérapeutique Knight inc.
3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal (Québec) H3Z 3B8
Téléphone : (514) 484-4483
Télécopieur : (514) 481-4116

